

INSTRAW

nouvelles

FEMMES ET DEVELOPPEMENT



INSTRAW
10 ANS APRES

1990 I
INS - GLO
INS
FR

No.14
PRINTEMPS 1990

Sommaire

2 INSTRAW: PANORAMA HISTORIQUE

L'INSTRAW est fier de son processus de croissance.

3 10 ANS APRES: NOUVELLES RELATIONS DE COLLABORATION ENTRE FEMMES ET HOMMES

La recherche, la formation et l'information sont les pierres angulaires du travail de l'INSTRAW.

14 L'INSTRAW FETE SES DIX ANS

Le Secrétaire général et d'autres membres de la communauté internationale adressent leurs vœux à l'Institut.

16 7 ANS DE COLLABORATION AVEC LA REPUBLIQUE DOMINICAINE

Le pays hôte a fait des apports précieux à l'INSTRAW.

17 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1990-1991

Les femmes, l'environnement et le développement deviennent un nouveau domaine de travail de l'INSTRAW, adopté par le Conseil d'administration.

18 LE 8 MARS 1990

Le Conseil d'administration de l'INSTRAW adresse un message de solidarité aux femmes du monde entier.

22 AMELIORATION DE LA CONDITION DE LA FEMME

Faire passer la théorie dans la pratique, telle est la tâche de l'INSTRAW, "équipe de réflexion" des nouvelles idées sur la participation des femmes au développement.

26 STATISTIQUES CONCERNANT LES FEMMES

Les participants à la réunion analysent l'emploi à temps partiel, la production des ménages et l'emploi du temps.

27 COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

La Commission évalue la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi et indique les actions à prendre.

Rubriques

1 EDITORIAL

La solidarité permanente aidera les femmes à atteindre leurs objectifs d'égalité, développement et paix.

28 FEMMES ET DEVELOPPEMENT: LE DEBAT CONTINUE AUX NATIONS UNIES

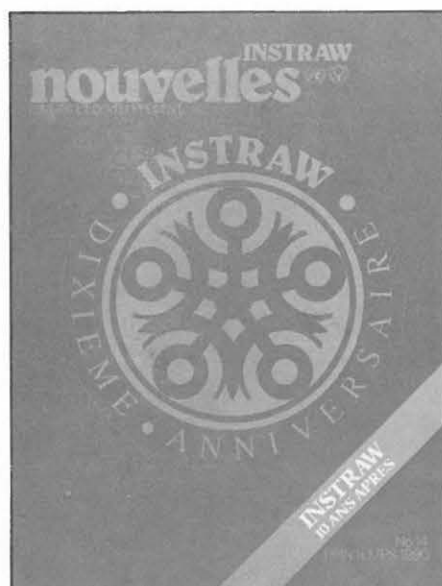
31 NOUVELLES DES REGIONS

33 NOUVELLES IDEES A L'EXTERIEUR DES NATIONS UNIES

36 BIBLIOTHEQUE

38 NOTRE CHOIX

40 NOUVELLES INTERNES



Le symbole du 10^{ème} anniversaire est basé sur un dessin primé de Marie Hanna Brunings.

Rédaction: Dunja Pastizzi-Ferencic, Eleni Stamiris, Marie-Paul Aristy.

Edition: Erica Meltzer.

Collaboration: Grace Bediako, Borjana Bulajich, Vera Gathright, Corazón Narváez, Jeannie Pou, Francia Sención, Leticia Vences.

Production et Distribution: Alfonso Chan, Magda Canals, Leticia Vences.

Traduction: Yvonne Bellion, Agnès Boonefaes.

Composition et mise en page: Ninón de Saleme.

1990 marque le dixième anniversaire des décisions prises par le Conseil d'administration de l'INSTRAW. L'élan international suscité par la Conférence des femmes de Mexico en 1975 avait également eu pour conséquence la création du premier institut de recherche et de formation au niveau international consacré essentiellement aux besoins des femmes: l'INSTRAW.

Mais au moment où la première décennie de l'Institut touche à sa fin, il est clair que cet élan ne fait que commencer et qu'il doit continuer coûte que coûte. La crise économique internationale prélève un lourd tribut sur la vie des êtres humains, comme le prouve la féminisation croissante de la pauvreté. Près d'un ménage sur trois ayant une femme comme chef de famille vit dans la pauvreté la plus absolue et tous les indicateurs annoncent que cette situation va encore s'aggraver.

L'INSTRAW croit que le facteur humain, et en particulier le rôle crucial que jouent les femmes dans le développement, est d'une importance capitale pour l'instauration d'un développement durable, caractérisé par la croissance, l'équité et la participation, et pour assurer le respect des droits de l'homme et le maintien de la salubrité de l'environnement. C'est pourquoi l'INSTRAW se fait le champion des changements dans l'actuelle conception du développement par l'adoption de nouveaux systèmes d'analyse conceptuelle, de collecte de données et de méthodes de recherche et de formation. Avec la collaboration d'autres organismes des Nations Unies, comme le décrit d'ailleurs ce numéro spécial d'*INSTRAW Nouvelles* consacré à notre dixième anniversaire, nous avons contribué à l'élaboration de stratégies de développement innovatrices et réussi des progrès significatifs en matière de quantification et de valorisation du travail des femmes dans le secteur non structuré. Le suivi des tendances dans le domaine du développement et des relations étroites qu'elles maintiennent avec la situation des femmes est aussi une de nos tâches majeures qui a débouché sur une série d'études et sur un livre, *Les femmes dans l'économie mondiale*, qui analyse l'interdépendance des niveaux macro et micro-économiques et leur impact sur la vie des femmes. L'INSTRAW continue à évaluer les anciennes politiques et les stratégies de développement aux niveaux mondial et national et il en élabore de nouvelles afin de promouvoir la croissance économique. L'Institut consacre ainsi toute son attention au potentiel économique des plus démunis - ce qui est d'ailleurs le message fondamental du mouvement des femmes. Le renforcement des liens entre le développement intégral et la situation des femmes est une tâche ardue qui implique de transformer les connaissances théoriques et pratiques sur le développement grâce à un processus d'apprentissage permanent et à l'interaction entre pays et régions.

Aujourd'hui, le contexte du développement en constante évolution des années quatre-vingt-dix exige encore davantage de recherches, de formation et d'information afin de donner toute sa valeur à la contribution cruciale des femmes au développement et de combler la brèche existante entre la condition de la femme et les pratiques de développement à tous les niveaux. C'est pourquoi l'INSTRAW a également mis au point de nouvelles méthodes de formation afin d'améliorer la situation critique des femmes qui sont en contact journalier avec de l'eau polluée et passent de longues heures à chercher de l'eau et à ramasser du bois pour satisfaire les besoins élémentaires du ménage. Nos activités de formation sont conçues comme une partie intégrale des changements dans la conception du développement en vigueur et elles valorisent la contribution actuelle et potentielle des femmes.

L'INSTRAW a pu mener à bien sa tâche au cours de ces dix dernières années grâce à l'aide de nombreux organismes et individus. Nous sommes particulièrement reconnaissants aux gouvernements qui nous ont donné leur appui politique et financier et au gouvernement de la République dominicaine, notre pays hôte. L'existence de l'INSTRAW n'aurait pas non plus été possible sans la coopération permanente de notre Conseil d'administration, du Secrétaire général des Nations Unies, du Secrétariat de l'ONU, des commissions régionales et des autres organes et institutions des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, des instituts de recherche et des points focaux qui nous représentent dans 30 pays.

Mais le moment est venu d'aller au-delà des plaidoyers et de la conscientisation. Il est temps de promouvoir des actions de développement pragmatiques en faveur des femmes et de leurs familles dans les pays en développement. C'est pour cette raison qu'à l'INSTRAW nous essayons de poursuivre notre collaboration avec la communauté internationale ainsi que notre action en faveur d'une solidarité accrue entre le Nord et le Sud. Nous espérons que cette solidarité contribuera à atténuer les effets négatifs de la crise sur les femmes.

En même temps qu'il attend avec impatience la prochaine décennie pour redoubler tous ses efforts afin d'obtenir la participation des femmes au développement intégral, l'INSTRAW remercie ses nombreux collaborateurs et espère continuer à compter sur leur appui afin de faire de l'an 2000 une date mémorable dans l'histoire des femmes.

Dunja Pastizzi-Ferencic, Directrice de l'INSTRAW.



INSTRAW: Panorama historique

L'INSTRAW fête en 1990, année de la dixième session de son Conseil d'administration, son dixième anniversaire. Mais son histoire remonte à 1975, date à laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a voté une résolution demandant de créer un institut de recherche et de formation consacré à la participation des femmes au développement et à la mise en oeuvre de programmes axés sur la formulation de stratégies de développement destinées à favoriser la promotion de la femme. Cette résolution était elle-même le résultat d'une recommandation de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme à Mexico (1975) et ratifiait le rôle des Nations Unies en tant que principal organisme de tutelle des mouvements de femmes à l'échelle internationale.

Le mandat et la structure de l'INSTRAW sont clairement définis par ses statuts qui donnent un caractère officiel à sa condition d'institut autonome des Nations Unies (*cf. le supplément à ce numéro*). Il joue essentiellement un rôle de catalyseur en vue de promouvoir la participation effective des femmes — en particulier dans les pays en développement — à tous les aspects du développement par l'intermédiaire de la recherche, la formation et l'échange d'informations. L'Institut opère par le biais de réseaux — ceux des autres organismes des Nations Unies, les organisations de femmes, les instituts de recherche et les organisations non gouvernementales (ONG) — et par la création de "points focaux" nationaux dans le monde entier. Il exécute et analyse des recherches, organise des séminaires et des ateliers de formation et en diffuse les résultats (*cf. l'article suivant*).

Les premières années de l'Institut ont eu pour cadre de petits bureaux au siège des Nations Unies à New York en attendant d'avoir des locaux adéquats et que les travaux préparatoires en matière d'administration, de personnel et de financement, nécessaires à son bon fonctionnement, soient terminés. Le 11 août 1983 fut inauguré son nouveau siège à Saint-Domingue (République

dominicaine), qui avait été mis à sa disposition par le pays hôte. Avant la fin de l'année, l'INSTRAW, qui fonctionnait avec un personnel réduit à sa plus simple expression et des ressources financières infimes (le montant des contributions des Etats Membres pour 1983 était d'environ 296.400 US\$), avait déjà entrepris un certain nombre d'activités dans les domaines qui allaient devenir sa spécialité.

L'année 1984 a eu de l'importance pour l'INSTRAW de plusieurs points de vue. Le premier numéro d'*INSTRAW Nouvelles* a été publié en mars; en mai, le Conseil économique et social a approuvé les statuts de l'Institut, adoptés ensuite à l'automne par l'Assemblée générale. En septembre, un concours destiné à sélectionner le logotype de l'INSTRAW et qui avait été annoncé dans le monde entier, a eu pour résultat le choix d'un emblème constitué du symbole de la femme (un cercle reposant sur une croix), entouré de la branche d'olivier en demi-cercle des Nations Unies.

En deux ans, les contributions annoncées en faveur de l'INSTRAW ont pratiquement doublé. Environ 458.300 dollars américains ont été dégagés en 1984 par 18 pays (12 de plus qu'en 1982).

1985 et la Conférence de Nairobi: une année déterminante pour l'INSTRAW et les femmes

Juillet 1985: La Conférence mondiale pour l'étude et l'évaluation des résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme s'ouvre à Nairobi. L'INSTRAW prend une part active à cette réunion imposante à laquelle assistent près de 17.000 femmes en provenance du monde entier. L'Institut est présent à l'élaboration des Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme jusqu'en l'an 2000, document principal issu de la Conférence qui montre la direction que doivent suivre les femmes des pays en développement au cours des années à venir. Il faut cependant souligner que

l'approche innovatrice de l'INSTRAW avait, en fait, devancé les Stratégies.

A Nairobi, l'INSTRAW avait organisé deux ateliers: le premier sur Les femmes et la Décennie de l'eau, l'autre sur Les tendances en matière de recherche sur les femmes et le développement. Des membres de son personnel s'occupaient d'un stand d'information, répondaient aux interviews pour la radio de la presse internationale et projetaient le nouveau documentaire de l'INSTRAW, d'une durée de 10 minutes, intitulé "Les femmes: élément dynamique du développement". Trois affiches réalisées par des peintres dominicaines étaient également en vente.

La Conférence a marqué l'apogée d'une année pendant laquelle le rythme des activités de l'INSTRAW s'était accéléré, l'Institut ayant organisé une suite ininterrompue de réunions et de consultations internationales. En juin 1985, il avait l'honneur de recevoir la visite du Secrétaire général, Javier Pérez de Cuéllar.

En 1987 — à peine trois ans plus tard — les contributions annoncées en faveur de l'INSTRAW avaient doublé à nouveau: les Etats Membres et les autres sources avaient promis pour 1988, 827.857 dollars américains, ce qui permettait à l'Institut de se constituer une réserve financière — et c'était bien l'un des rares organismes des Nations Unies à pouvoir le faire. Un accroissement supplémentaire de 45% était annoncé entre 1988 et 1989.

L'avant-projet à moyen terme de l'INSTRAW pour la période 1990-1995 a reçu l'aval du Conseil d'administration en 1987 et il a été approuvé dans sa version définitive en 1989 (*cf. article en p. 13*).

Huit années de programmes majeurs et dix années de décisions prises par le Conseil d'administration se sont donc écoulées. En ce début des années quatre-vingt-dix, deuxième décennie de l'INSTRAW, l'Institut s'appête à poursuivre ses efforts et à en entreprendre d'autres afin de rapprocher les femmes du monde entier de leurs objectifs communs. □

L'INSTRAW dix ans après nouvelles relations de collaboration entre femmes et hommes

La toute nouvelle discipline de la participation des femmes au développement—complexe et variée dans son essence même—requiert une approche interdisciplinaire et multiculturelle. La recherche, la formation et l'information sont les trois piliers, intimement liés et interdépendants, du programme de travail de l'INSTRAW. Au fil des années, ce programme a conservé sa cohérence tout en évoluant vers un cadre où s'articulent cinq "volets" programmatiques: statistiques, indicateurs et données concernant les femmes; recherches en vue de la formulation de politiques; questions sectorielles; formation et élaboration de matériel pédagogique sur les femmes et le développement; et création de réseaux. La plupart des programmes de recherche ont une composante formation alors que les programmes de formation se servent des résultats de la recherche (cf article sur le Plan à moyen terme de l'INSTRAW, p. 13).

Recherche statistique sur les femmes: l'INSTRAW montre la voie

Les statistiques concernant les femmes sont, depuis le début, la clef de voûte de tout le programme de travail de l'INSTRAW. Les recommandations de la Conférence des femmes à Mexico, en 1975, reprises ensuite par le Conseil économique et social et par l'Assemblée générale des Nations Unies, ont reconnu le rôle fondamental que peut jouer une collecte de données et de statistiques adéquates pour l'amélioration de la condition des femmes et l'aménagement des politiques de développement. Ceci a été maintes fois démontré au fur et à mesure que les recherches et la formation en statistique de l'INSTRAW se traduisaient en nouvelles stratégies qui, à leur tour, influençaient directement sur la vie des femmes.

Les premiers travaux de l'INSTRAW en matière de statistique cherchaient à améliorer la disponibilité et à promouvoir l'utilisation, aux niveaux national et international, d'indicateurs et de statistiques de base concernant les femmes et, en particulier, le rôle qu'elles jouent dans tous les aspects du développement économique et social. Ils incluent la sélection, les spécifications, la compilation et l'analyse de séries et d'indicateurs au niveau international, l'aide prêtée aux différents pays pour la mise au point et l'exécution de programmes de collecte, de diffusion et d'analyse de leurs statisti-

ques, ainsi que la recherche et l'élaboration des concepts et méthodes nécessaires à l'obtention de statistiques et d'indicateurs fiables, actualisés et exhaustifs.

Le travail de l'INSTRAW en matière de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes a essentiellement porté sur la nécessité de redéfinir les activités économiques des femmes, en particulier au sein du secteur non structuré, ce qui inclut les problèmes de quantification, d'emploi, de situation des travailleurs familiaux non rémunérés, de période de référence et d'activités rurales. Il a montré que la recherche et la formation doivent s'attacher à recueillir le cadre conceptuel, les classifications et les définitions en vigueur et contribuer à l'amélioration de la compilation et de l'analyse des statistiques et des indicateurs sur la situation des femmes. Le travail a été réalisé grâce à la collaboration permanente et précieuse du Bureau de statistique de l'ONU et à l'appui de l'OIT, des commissions régionales et des autres organes des Nations Unies.

En 1982, l'INSTRAW a parachevé l'une de ses premières activités sur les statistiques en élaborant et publiant deux rapports destinés à fournir des conseils techniques aux producteurs et utilisateurs de statistiques concernant les femmes aux niveaux national, régional et international. Le premier d'entre

eux, *Compilation d'indicateurs sociaux sur la condition des femmes*, faisait le point des concepts et sources de données existants et des utilisations des indicateurs. Il portait sur les activités économiques et la population active, l'alphabétisation et l'éducation, les ménages et les familles. La seconde publication, *Amélioration des concepts et méthodes pour l'élaboration de statistiques et d'indicateurs sur la situation des femmes*, analysait les problèmes de concepts et de méthodes afin de rendre les données sur la condition de la femme plus pertinentes à longue échéance. Des recommandations étaient faites dans tous les domaines cités auparavant ainsi que dans ceux de la différenciation et la mobilité des revenus et du prestige. Ces documents ont été amplement diffusés et utilisés dans les ateliers de formation en statistique de plusieurs organes des Nations Unies. Ils avaient été élaborés en étroite collaboration avec le Bureau de statistique de l'ONU.

Suite à son engagement de longue date de modifier la situation des femmes et de montrer, preuves à l'appui, leur participation au développement économique et social, l'Institut a travaillé ferme pour établir des bases solides afin de fournir des preuves objectives nécessaires reposant sur des données pertinentes. *Les femmes dans l'activité économique: une enquête*

statistique globale (1960-2000) était la première réalisation importante de l'INSTRAW dans ce sens. Publiée conjointement avec l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1985, cet ouvrage étudie l'activité économique des femmes par région géographique et économique et par pays, et représente la première tentative pour regrouper l'information et les données les plus récentes sur la questions à l'intention des décideurs aussi bien que du grand public. Ce document a été distribué à la Conférence de Nairobi et il sert toujours de point de repère dans ce domaine.

Le travail de l'INSTRAW en matière de statistique a progressé rapidement. Une réunion sur *Les statistiques et indicateurs concernant le rôle et la condition de la femme*, tenue à Genève, en mars 1985, avec la collaboration de la CEE, a jeté les bases pour le travail postérieur de l'INSTRAW. Les participants ont identifié les domaines et les questions requérant un approfondissement des travaux, à savoir, les méthodes pour attribuer une position socio-économique aux femmes vivant dans différentes conditions; élaboration d'un concept d'activité économique multidimensionnelle décrivant la manière dont les individus répartissent leur temps entre plusieurs activités; les études de mobilité sociale; les problèmes de collecte de données sur les attitudes et les sentiments par le biais de sondages; les statistiques concernant les victimes d'infractions pénales ou de voies de faits; ainsi que la force de pression et l'influence des femmes dans la société, et d'autres encore.

L'INSTRAW a également pris part au projet de recherche à long terme de l'Université des Nations Unies sur les ménages, les différences sexuelles et l'âge. Le projet a mis en évidence de nouvelles tendances de recherche et il a utilisé de multiples instruments de recherche afin d'obtenir une vision complète des femmes dans leur milieu social et économique en constante évolution.

Progrès décisifs dans le secteur non structuré

La recherche statistique a progressé considérablement selon l'opinion d'un groupe d'experts réuni à Saint-Domingue, en octobre 1986. A cette réunion, l'INSTRAW était chargé d'examiner la révision, alors en cours d'exécution, du système de comptabilité nationale (SCN) de l'ONU et des classifications internationales connexes. Il avait également préparé quatre communications

de grande importance, lesquelles traitaient les thèmes suivants:

- Quantification et évaluation de la participation des femmes au secteur non structuré;

- Amélioration des statistiques et indicateurs concernant les femmes grâce aux enquêtes sur les ménages;

- Les femmes du secteur non structuré en Amérique latine: aspects méthodologiques; et.

- Mise au point de statistiques et d'indicateurs sur la situation économique des femmes.

Le groupe d'experts a conclu que ces rapports constituaient une "contribution technique remarquable" à l'amélioration et l'application des statistiques et des indicateurs relatifs à la participation des femmes au développement. "C'est la première fois", ont-ils dit, "que les concepts de quantification ont été analysés avec une telle précision en vue de tester leur capacité à tenir compte de la contribution économique des femmes." Le groupe a considéré que les activités normalement réalisées par les femmes, surtout dans les pays en développement, et les contributions de celles-ci au développement étaient ou bien laissées de côté ou bien intégrées à d'autres groupes tellement vastes qu'elles y devenaient invisibles ou encore traitées avec partialité. C'est pourquoi l'INSTRAW a commencé à élaborer des notes d'information sur les changements à apporter à la Classification internationale type des professions (CITP), la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité (CITI) et les secteurs économiques, tels que les ménages et le gouvernement central.

D'ailleurs, l'Assemblée générale, après examen du rapport d'activités de l'INSTRAW pour 1986, a exprimé sa satisfaction devant "la portée et l'ampleur des activités de l'Institut", notamment dans le domaine des statistiques et des indicateurs concernant les femmes, et de la formation à la formulation de politiques relatives à la participation des femmes au développement ainsi qu'à l'analyse, la planification et la programmation de ces politiques.

Après un tel encouragement, l'INSTRAW entreprit, en 1987, d'étendre ses programmes consacrés en particulier à la mise en évidence du rôle et de la contribution des femmes au secteur non structuré ainsi qu'à participer activement à la révision des classifications internationales (cf *INSTRAW Nouvelles No. 12*).

En mai 1987, l'INSTRAW a présenté à une réunion officielle sur les statistiques concernant les femmes, orga-

nisée par la CEE à Genève, une communication sur la quantification de la contribution des femmes aux revenus des ménages et sur ses problèmes conceptuels et méthodologiques. La réunion a ratifié de nouveau qu'il était nécessaire de clarifier les concepts relatifs au secteur non structuré à cause de l'importance de ce secteur pour la quantification des activités des femmes, et de donner des activités exécutées au sein du ménage une estimation en termes monétaires. Ces estimations pourraient être incluses à l'intérieur d'un concept de "produit interne brut élargi" sans modifier pour autant les limites fixées par le SCN.

Un nouveau projet intitulé "Amélioration du rôle des femmes africaines en matière de production et de gestion du secteur non structuré" a été mis en route en 1988 avec la collaboration de plusieurs organismes des Nations Unies (cf *article page 25*). Les quatre pays du projet sont: la Gambie, la Zambie, le Burkina Faso et le Congo, où eurent lieu les premières missions de collecte de données. En fait, ce projet aboutira à des descriptifs pilotes de la collecte de données dans les pays concernés, des guides techniques ainsi qu'à la réalisation de deux ateliers régionaux et de quatre ateliers nationaux.

Un autre projet de recherche de l'INSTRAW concernant une base de données statistiques sur les femmes mûres et d'un âge avancé, exécuté en 1987, a été utilisé l'année suivante comme document de travail principal de la réunion du Groupe consultatif sur les femmes mûres et d'un âge avancé en Amérique latine et aux Caraïbes: situation actuelle et conséquences pour les politiques, tenue à Washington (octobre 1988). A cette occasion, l'Institut avait préparé deux communications: l'une portait sur les femmes d'âge mûr en Amérique latine qui résumait les principales conclusions de la banque de données, et l'autre sur les problèmes de collecte de données et de recherche sur les femmes mûres et d'un âge avancé. Celle-ci démontrait qu'il fallait établir un nouveau cadre conceptuel afin de recueillir des données innovatrices sur les femmes âgées.

En 1989, la recherche statistique était toujours l'une des premières priorités de l'INSTRAW, ce qui lui a valu la reconnaissance unanime de ses mérites sur le plan international. Il a rédigé des communications sur la révision du SCN, il a publié les premiers résultats analytiques de ses études de cas sur le secteur non structuré de neuf pays en développement et il a fourni des informations à trois gran-

des publications des Nations Unies.

Les autres activités de l'INSTRAW dans ce domaine sont, entre autres:

- élaboration d'une étude technique sur la quantification du travail des femmes pour une réunion conjointe CEE/INSTRAW sur les statistiques concernant les femmes, à Genève, en novembre (cf article page 26);

- poursuite des missions et des études de cas concernant les femmes du secteur non structuré africain; et,

- exposés de ses travaux sur la base de données statistiques concernant les femmes âgées d'Amérique latine.

La formation en statistique traduit les résultats de la recherche dans la pratique

Les actions de formation en statistique de l'INSTRAW font beaucoup appel à son travail d'analyse et de réévaluation des activités économiques des femmes. C'est ainsi qu'au fil des années, il a organisé de nombreux ateliers de formation dans le cadre de son programme de statistique. Un objectif fréquent en a été de faire naître ou de renforcer le dialogue entre les producteurs et les utilisateurs, tout en tenant compte des particularités nationales et régionales. Les ateliers suivent l'approche méthodologique interactive. Avec la collaboration du Bureau de statistique de l'ONU, l'Institut a également élaboré du matériel et des manuels de formation pertinents basés sur ses recherches.

Deux séminaires sous-régionaux se sont tenus en 1985. Le premier d'entre eux, à Harare (avril-mai), a porté sur les problèmes que posent les méthodes actuelles de collecte, d'analyse et d'évaluation des données relatives aux activités des femmes ainsi que sur les solutions proposées. Le second, à Montevideo (en juin), était axé sur l'analyse statistique de la condition de la femme sur le marché du travail, telle que la montrent les enquêtes sur les ménages et il a souligné la nécessité d'une nouvelle méthode.

Toujours en 1985 s'était tenu en République dominicaine (en mai) un atelier de formation national, d'une semaine, destiné à tester les méthodes de formation de l'INSTRAW. Le matériel pédagogique provenait de publications antérieures de l'Institut en matière de statistique et il préparait la voie au remplacement des techniques de formation traditionnelles par des techniques innovatrices.

Trois ateliers de formation ont eu lieu en 1986: l'un, au niveau sous-régional pour les pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), à la Barbade

(en juillet), était le premier séminaire de ce genre pour la CARICOM, et les deux autres, au niveau national, au Nigéria et au Pakistan (en août et novembre, respectivement). Dans l'ensemble, les participants ont insisté sur le fait qu'il fallait prêter davantage d'attention à l'incorporation des femmes à la population active, et notamment dans le secteur agricole et l'économie des ménages. Ils ont aussi souligné l'importance des tabulations à entrées multiples et des désagréations des variables selon le sexe et la situation de famille. Il faut étudier davantage la vie quotidienne des femmes, et en particulier les aspects dissimulés auparavant sous les traditions et les coutumes. Le personnel des bureaux de statistique nationaux doit, par ailleurs, recevoir une formation afin de se rendre compte de la pénurie et des biais généralisés des données concernant les femmes et des conséquences de ce phénomène pour la planification et la programmation du développement.

Les ateliers insistent sur la désagrégation par sexe et les enquêtes sur l'emploi du temps

L'INSTRAW a continué à convertir ses recherches statistiques en programmes de formation pratique et il a organisé à cette fin deux ateliers de formation nationaux en 1987. Les recommandations émanant de l'Indonésie (octobre) ont demandé des réunions périodiques des utilisateurs et des producteurs; la désagrégation par sexe de la collecte, du traitement et de l'analyse des données; et des micro-études sur les travaux ménagers et les activités bénévoles des femmes. Au Sri Lanka (en octobre), les participantes ont ajouté qu'il fallait modifier la terminologie entachée de préjugés sexuels et les mini-enquêtes entreprises pour étudier des secteurs tels que celui des travailleurs des zones franches, des employés de maison, des travailleurs à domicile et des parents célibataires. Ils ont également recommandé de sensibiliser toutes les organisations engagées en faveur des femmes à utiliser toutes les données et indicateurs disponibles, désagregés par sexe, pour la planification, la mise en oeuvre et la diffusion de leurs programmes.

Deux autres ateliers de formation nationaux ont eu lieu en 1988 — en Chine et en Grèce —, et un atelier sous-régional, au Costa Rica. Les recommandations qui se répètent le plus fréquemment concernent la nécessité de réviser

les concepts, définitions et méthodologies; d'éliminer les biais d'origine sexuelle des questionnaires du prochain recensement et de renforcer le dialogue entre utilisateurs et producteurs de statistiques.

A Beijing (en juin), les participants ont préconisé l'incorporation d'autres indicateurs qualitatifs, tels que la situation de famille, la santé et l'état nutritionnel, la mortalité et ses causes, le degré d'instruction, la participation politique et la protection en matière d'emploi. L'atelier d'Athènes (en octobre) a demandé d'établir les priorités pour la collecte des données et de mettre en évidence des groupes, tels que ceux des travailleurs à domicile, les ménages de femmes célibataires et les travailleuses migrantes, de même que la rémunération inégale dans l'industrie chimique, pharmaceutique, la chaussure et la maroquinerie. Par ailleurs, à San José (en décembre), les utilisateurs ont déclaré qu'il fallait prêter attention aux conditions et aux causes des migrations et à l'élaboration de meilleures enquêtes sur le cycle de vie et l'emploi du temps.

En 1989, trois autres ateliers de formation nationaux sur les statistiques se sont tenus: au Sénégal (en juin), en Inde (en juillet) et en Equateur (en novembre-décembre). Les thèmes communs à ces trois ateliers étaient la pertinence des méthodes de collecte des données et des concepts, l'identification des sources et des besoins de données, et les stratégies de compilation et d'utilisation des statistiques et des indicateurs concernant les femmes et le développement.

Au Sénégal, les participants ont recommandé de créer un département gouvernemental de statistique afin de centraliser et d'analyser les données concernant les femmes et d'instituer, le cas échéant, une base de données sur les femmes. Ils ont également demandé d'effectuer des enquêtes précises dans certains domaines du secteur non structuré, tels que la couture et les cultures de subsistance. En Inde, ils ont dit qu'il fallait payer une étude qui fournirait, entre autres, de nouvelles statistiques sur la condition des fillettes et des adolescentes et ils ont demandé instamment que le concept de ménage soit modifié afin de montrer clairement que le ménage est une unité économique. L'atelier tenu en Equateur a proposé des variables pour déterminer le pourcentage de femmes travaillant dans le secteur non structuré, et surtout pour quantifier la contribution des femmes à la société sous forme de travaux ménagers. □

Elaboration de politiques

La recherche axée sur l'élaboration de politiques à l'intention des femmes et du développement est l'un des volets des activités programmatiques de l'INSTRAW, lequel découle du mandat chargeant l'Institut d'assurer le suivi des débats actuels en matière de développement et de coopération internationale. Au début, elle a surtout porté sur le thème des femmes, l'économie mondiale et l'autonomie des pays en développement, mais elle s'étend aujourd'hui à des domaines tels que l'accès des femmes au crédit, les femmes et la technologie et des approches différentes du développement.

En 1984, l'INSTRAW a entrepris une série de recherches sur le rôle de la femme dans les relations économiques internationales et thèmes connexes, à savoir, alimentation et agriculture, choix du transfert de technologie, et industrialisation, commerce, monnaie et finances et leur impact sur le rôle et la situation de la femme. Ces études ont analysé essentiellement l'interdépendance de la macro et microéconomie et elles ont été menées avec la collaboration d'un certain nombre d'établissements universitaires et d'institutions de recherche universellement connus et celle d'autres organes des Nations Unies.

Terminées en 1985, ces études furent examinées par une réunion consultative d'experts de haut niveau, à Genève (en octobre), puis synthétisées et enfin publiées en 1987 sous le titre *Les femmes dans l'économie mondiale*. Elles mettent en évidence l'effet du contexte mondial sur la vie économique des femmes, où qu'elles soient. Les changements intervenus dans les marchés internationaux se sont conjugués aux modèles de division du travail selon le sexe pour produire des effets différentiels par secteur et par région sur la condition économique des hommes et des femmes. Bien que dans tous les secteurs (industrie, agriculture, services, technologie, commerce et politiques fiscales) quelques similitudes soient évidentes, celles-ci montrent que l'impact social des changements internationaux n'est pas encore très bien connu. Le travail de l'INSTRAW représente un apport important à une nouvelle discipline du savoir qui pourrait éventuellement faire sortir les femmes de

leur marginalité et les faire participer pleinement au développement sous tous ses aspects.

L'INSTRAW a également reçu le Mandat de prêter tout spécialement attention aux femmes des pays en développement et d'insister sur le principe d'autosuffisance individuelle et collective dans les pays en développement. C'est pourquoi l'INSTRAW a préparé, en 1984, une étude consacrée au "Principe d'autosuffisance, le rôle de la femme dans le développement et la condition féminine dans les pays en développement" qui a servi de base à un chapitre de l'*"Enquête mondiale sur le rôle des femmes dans le développement"*, publiée en 1985 par les Nations Unies.

L'*intégration des femmes au développement par la coopération technique entre pays en développement* (CTPD) était le nom de l'une des toutes premières publications de l'INSTRAW. Elle passe en revue les domaines où l'intégration des femmes peut s'obtenir par le biais de la CTPD. La plupart des activités de CTPD où les femmes ont une incidence concernaient, selon le rapport, le développement rural et l'éducation, où des secteurs tels que le développement communautaire, l'emploi, les migrations, la santé, l'industrialisation, l'énergie, les sciences et la technologie, s'intégreraient plus complètement grâce à la CTPD. Ce volume a aussi suggéré de mettre au point des techniques de planification visant à intégrer les femmes aux programmes et projets de CTPD afin de garantir une utilisation optimale des ressources humaines.

Le projet de travail *"Les femmes et la coopération Sud-Sud: un pont vers l'intégration"*, publié en 1988 par le Centre de coopération internationale et de développement et l'Institut d'études du développement du Zimbabwe, est le résultat de la collaboration de ces deux institutions avec l'INSTRAW.

L'Institut a publié les recommandations d'un *Séminaire interrégional sur l'intégration des femmes à la planification du développement*, tenu à Saint-Domingue, en décembre 1983. Il proposait, entre autres, que les méthodes pour intégrer les femmes à la planification du développement ne consistèrent pas le développement d'un

point de vue purement économique mais comme un processus social, culturel et politique. Les mécanismes nationaux pour les femmes doivent être renforcés et ils doivent se situer au niveau de la planification centrale. Il faut davantage de données pour garantir que cette programmation du développement exprime les différents aspects de la vie des femmes et il faut former celles-ci à la planification et à la prise de décisions.

Ce séminaire a été suivi d'un second —à vocation régionale cette fois-ci— sur *Le rôle des femmes dans le processus de planification du développement*, tenu à Santiago du Chili (octobre-novembre 1985). Les participants ont examiné la place des femmes dans la société; les femmes et le processus de développement en Amérique latine et aux Caraïbes; la participation des femmes à la planification et à la formulation des politiques générales; et le rôle des femmes dans l'élaboration des programmes et projets.

Crédit, technologie et mouvement coopératif

L'un des résultats de la Décennie pour la femme a été l'élaboration et l'adoption de directives et de listes de contrôle pour la problématique des femmes et du développement —outils de planification, programmation et suivi garantissant la participation des femmes aux programmes de développement—, qui examinent l'ampleur et le niveau de cette participation et évaluent l'impact des programmes sur le rôle et la condition des femmes. Ces directives ont été examinées, d'abord, à une réunion à Helsinki, en octobre 1985, organisée avec la collaboration de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Institut d'études du développement de l'Université d'Helsinki.

La FAO et l'INSTRAW ont ensuite organisé conjointement un séminaire de formation régional pour l'Asie et le Pacifique à Dacca (Bangladesh), en août 1986 afin de préparer des directives et des listes de contrôle types qui seraient utilisées au niveau national (cf. *INSTRAW Nouvelles* No. 7). Ce séminaire avait pour but d'améliorer la capacité des participants à identifier et à incorporer les besoins

des femmes au développement rural, en mettant en évidence leur contribution aux programmes de production agricole, alimentaire et d'autosuffisance.

L'accès des femmes au crédit est un autre des domaines de recherche de l'INSTRAW en matière de politiques depuis 1987 et il l'est encore aujourd'hui. Des études de cas ont été réalisées sur l'accès des femmes au crédit en Amérique latine, en République dominicaine, au Ghana et en Malaisie. Elles portaient sur des aspects tels que les travailleurs "invisibles", le rôle des revenus des femmes au sein des ménages pauvres, les obstacles à la concession de facilités de crédit institutionnel, le secteur non structuré en tant que source de crédit et recommandations pour l'élaboration des politiques et des projets.

En 1987, l'INSTRAW a résumé ses travaux préalables dans un autre programme d'élaboration de politiques, celui relatif aux femmes et à la technologie. Les publications qui en sont issues: *Sélection de technologies pour*

les femmes: théories et réalités et *L'accès des femmes à la technologie: mythes et réalités* analysent les tendances dans le domaine des femmes et de la mise au point des technologies comme résultat de la prise de conscience conceptuelle qui a eu lieu grâce à la Décennie des Nations Unies pour la femme. Elles contiennent également des rapports qui font le point sur les liens unissant les femmes aux diverses technologies disponibles et posent la question: "Quelle technologie choisir pour les femmes?"

Le rôle des femmes dans les coopératives a été analysé en juin 1988 à la réunion consultative interrégionale de l'INSTRAW de Plovdiv (Bulgarie), dont les actes sont publiés en 1990. Les débats s'étaient centrés sur les expériences régionales quant aux approches du développement par le biais des coopératives, la participation des femmes au mouvement coopératif mondial, aspects d'organisation et de gestion. Les directives relatives aux politiques ont été élaborées en vue d'une action à long

terme visant à augmenter la participation des femmes aux coopératives.

Ces dernières années, l'INSTRAW s'est vu prier de plus en plus souvent d'organiser, seul ou conjointement, des séminaires régionaux et nationaux sur des approches différentes de la problématique des femmes et du développement, ou d'y participer en tant qu'intervenant de premier plan. L'année dernière, il a poursuivi ses efforts visant à établir un cadre méthodologique solide reliant les questions des femmes et les nouvelles approches aux modèles de croissance économique et de progrès social en vigueur. C'est dans ce but qu'il a organisé un séminaire de formation sur *Les femmes, la population et le développement*, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), à Saint-Domingue, en mai 1989; un séminaire sous-régional, intitulé "*Nouvelles approches pour l'après-Nairobi*", à Saint-Domingue, en juillet 1989, et un atelier sur une "*Nouvelle analyse économique pour les femmes*", à Athènes, en août 1989. □

Questions sectorielles

Un volet important du programme de travail de l'INSTRAW consiste à étudier le rôle spécifique des femmes dans des secteurs précis du développement, tels que l'approvisionnement en eau et l'assainissement, l'alimentation et l'agriculture, l'industrie, ainsi que les sources nouvelles et renouvelables d'énergie, et ce, en étroite collaboration avec les organes pertinents des Nations Unies, les gouvernements et les ONG.

Les femmes et l'énergie intéressent l'INSTRAW depuis ses débuts (cf *INSTRAW Nouvelles* No. 10) et c'est un sujet d'une importance particulière en ce moment où l'attention du monde entier se tourne vers la qualité de l'environnement et le développement soutenu. En 1983, l'Institut a élaboré un rapport sur le rôle qu'il joue dans la mise en oeuvre de la dimension Femmes et énergie du Plan d'action de Nairobi qui émana de la Conférence des Nations Unies sur les sources nouvelles et renouvelables d'énergie, tenue à

Nairobi en 1981. Le Plan a pris acte du fardeau propre aux femmes, en tant que productrices et utilisatrices de l'énergie, surtout dans les régions rurales où ce sont elles, essentiellement, qui ont la responsabilité d'aller chercher, de préparer et d'utiliser le combustible pour le ménage — tâches d'un rendement médiocre mais qui absorbent énormément de temps—. Avec la diminution de la consommation d'énergie dans les pays en développement à cause de la crise énergétique mondiale, le dilemme se voit encore aggravé, puisque ce n'est pas seulement la vie des femmes qui en subit les conséquences négatives, mais le processus de développement tout entier.

Une réunion d'experts sur le rôle des femmes en matière de sources nouvelles et renouvelables d'énergie, axée sur les étapes nécessaires pour incorporer les femmes à une meilleure utilisation de la biomasse, de l'énergie hydraulique, solaire, éolienne, géothermique et d'autres sources d'énergie nouvelles, s'est

déroulée au siège de l'INSTRAW, en 1985. Celui-ci en a assuré le suivi en élaborant des modules pilotes de formation sur les femmes et les sources nouvelles et renouvelables d'énergie, achevés en 1988. L'année dernière, l'Institut a mené à bonne fin la deuxième phase d'un projet destiné à tester ces modules de formation en organisant un séminaire de formation régional à Addis Abeba (en octobre). Ces modules seront maintenant modifiés en conséquence.

Un manuel technique sur des fourneaux à bois à haut rendement et compatibles avec l'environnement a été élaboré en 1988 à partir des expériences de quatre pays francophones d'Afrique: le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Le manuel faisait partie d'une initiative visant à trouver des solutions au déboisement, grâce essentiellement à la diminution de la demande en bois de feu. La recherche portait en particulier sur l'évaluation des fourneaux existants et sur la mise au point

de fourneaux améliorés, à usage domestique, qui économiseraient le combustible.

Finalement, l'INSTRAW a participé à des réunions du Comité pour la mise au point et l'utilisation de sources nouvelles et renouvelables d'énergie, afin de promouvoir une approche coordonnée des programmes ciblés sur la population pauvre des zones rurales et périurbaines non desservies, constituée essentiellement de femmes.

L'ambitieux programme de l'INSTRAW concernant les femmes, l'eau et l'assainissement a démarré en 1984 (cf *INSTRAW Nouvelles No. 13*). L'Institut fut chargé, en 1983, de concert avec le FISE, du secrétariat de l'Equipe de travail interorganisations sur les femmes et la Décennie internationale de l'eau potable et l'assainissement (1981-1990) et il organisa en mars 1984, au Caire, un séminaire interrégional sur la Décennie afin d'étudier les problèmes multiformes de l'eau et de l'assainissement du point de vue des femmes. Ce séminaire avait pour but de trouver des solutions axées sur le rôle des femmes et sur la satisfaction de leurs nécessités et qui tiendraient compte des aspects socio-économiques, de santé et d'hygiène, de même que des facteurs scientifiques et techniques. Les participants ont conclu que, lorsque les priorités du développement national seraient établies, l'un des critères majeurs devrait être l'utilité d'un procédé donné pour les femmes et pour leur participation. Il faudra également veiller à leur fournir de l'eau potable le plus près possible de leur domicile afin de leur laisser davantage de temps libre, à assurer la maintenance de l'équipement et à leur donner la possibilité de se consacrer à des activités de prévention des maladies et de développement destinées à leur procurer des revenus (cf la brochure de l'Institut sur *Les femmes et la Décennie de l'eau potable publiée en 1984*).

Les programmes relatifs à l'eau ont été une priorité constante de l'INSTRAW. L'Institut a organisé une table ronde sur ce thème à la Conférence de Nairobi de 1985 et il a commencé deux ensembles de formation multimédias sur ce sujet, fruits de cinq années de recherche. Ces ensembles montrent bien l'importance de la participation des femmes à tous les aspects des ressources en eau, à savoir l'agriculture, la formation des ressources humaines et la gestion des ressources hydriques. Ils ont été testés pour la région africaine en 1987 et à des séminaires au Kenya, en Ethiopie, au Soudan et en Somalie en 1988.

L'Institut se penche sur les problèmes d'eau et d'énergie

Le séminaire de formation régional, *"Contribution des femmes à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement"*, organisé avec la collaboration de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à Bangkok, en janvier 1989, a mis en évidence le travail réalisé par l'Institut dans le secteur de l'eau. Il a utilisé l'ensemble de programmes de formation multimédias préparé par l'INSTRAW dans le domaine de l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Un atelier de formation national sur ce thème s'est également tenu à Lagos (Nigéria) en mai. Les actes de tous ces séminaires ont été publiés par l'INSTRAW dans sa série consacrée aux femmes et à l'eau; les modules, eux, sont actuellement actualisés avec le concours du Département de coopération technique pour le développement et en consultation avec le Groupe de travail interorganisations dirigé par le Programme des Nations Unies pour le développement/PROWESS.

La collaboration avec le Groupe de travail s'est poursuivie sans interruption. L'INSTRAW a assisté à de nombreuses réunions et conférences internationales pour rappeler sans relâche la nécessité d'approches tournées vers la communauté afin de résoudre les problèmes des populations non encore desservies —lesquelles sont actuellement estimées à un milliard de personnes—.

L'Institut a préparé, conjointement avec la Fondation de l'eau, un autre manuel de formation sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement au niveau communautaire. Il comporte 10 modules, un guide du formateur et 80 affiches (en anglais et en français) et il traite, entre autres, des systèmes d'approvisionnement en eau (puits profonds, pompes à main, bornes-fontaines); le transport et le stockage de l'eau; les relations entre l'eau, l'assainissement, l'hygiène et la santé.

Le travail consacré aux femmes et au développement industriel commence en 1983, date à laquelle l'INSTRAW a mené, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), une enquête sur les approches et méthodes pour mobiliser les femmes des petites industries et des industries rurales. Cette enquête se proposait d'évaluer les recommandations adressées aux gouvernements en vue de vaincre

les obstacles à la participation pleine et entière des femmes et de lancer des programmes de formation pour les femmes gestionnaires et chefs d'entreprises industrielles.

Ces deux organisations ont ensuite organisé un atelier conjoint à Vienne (décembre 1984) qui a déterminé que des activités de formation essentiellement destinées aux femmes devaient être réalisées afin d'éliminer les contraintes existantes, qu'elles soient d'ordre environnemental, social ou autre, et d'accélérer le processus incorporant les femmes aux activités de gestion et de direction des entreprises, dans l'industrie en particulier. A la suite de ce séminaire, l'INSTRAW et l'ONUDI ont décidé d'élaborer, avec la collaboration d'institutions des pays en développement, des programmes complets et/ou des modules de formation ciblés, notamment, sur les femmes cadres, les femmes qui démarrent une affaire, les formateurs des femmes chefs d'entreprises et les responsables de la formation.

Une autre réunion consultative conjointe INSTRAW/ONUDI sur *Les femmes et les activités de direction et de gestion des entreprises industrielles*, s'est tenue à Saint-Domingue, en juin 1987. Elle avait pour but de concevoir un programme de formation pour les femmes travaillant dans l'industrie, de réviser et de corriger deux prototypes de manuels de formation. Elle a jeté les bases pour des recherches concernant la formation des femmes à la direction et à la gestion, et entre autres, les caractères qualitatifs des femmes chefs d'entreprise, la mobilité des femmes au sein de l'organisation, et la formation technique et professionnelle dans l'industrie.

L'INSTRAW a également continué à soutenir les activités de la FAO et du Fonds international de développement agricole (FIDA) concernant le rôle des femmes dans le développement rural et la production vivrière. En 1983, il a commencé à créer l'infrastructure nécessaire à la recherche et à la formation en matière de politiques, et notamment, les stratégies de production vivrière et la manière d'y faire participer les femmes. Deux études ont été réalisées en 1984, l'une sur les stratégies pour l'amélioration de la situation des femmes africaines dans la production vivrière et l'autre sur les femmes rurales latino-américaines comme facteur social au cours de la dernière décennie. Plusieurs communications dans ce domaine, relatives à des études de cas en Afrique et en Asie, ont été publiées en 1986. □

Formation: l'INSTRAW utilise une approche modulaire pilote

La formulation des stratégies de formation de l'INSTRAW tire son origine de l'évaluation des besoins de formation entreprise par plusieurs organismes et institutions des Nations Unies pendant la Décennie pour la femme. Suite à son mandat lui enjoignant de donner priorité aux femmes des pays en développement, l'INSTRAW s'est efforcé d'appliquer des stratégies de formation innovatrices associant le processus de développement à l'amélioration de la condition de la femme et de la place de celle-ci dans la société. Ses actions de formation sont conçues comme faisant intégralement partie des changements qui interviennent actuellement au sein des modèles de développement en vigueur, et pour permettre aux femmes de se perfectionner et d'avoir la formation nécessaire pour utiliser au maximum leur potentiel humain et occuper des postes de techniciennes, cadres ou directrices dans divers secteurs du développement. Cette stratégie prend appui sur le programme de recherche de l'INSTRAW qui collecte des données actualisées sur la condition de la femme dans le monde entier et en fait la synthèse dans son matériel d'enseignement sous forme de programmes de formation constitués de modules d'auto-apprentissage et d'aides pédagogiques audio-visuelles. Il se charge également de fournir des services de conseil et il reçoit journalièrement près de 50 demandes d'aide pour des programmes et des projets de développement.

Fin 1989, l'INSTRAW pouvait être fier d'avoir vu doubler, au cours des deux années précédentes, le nombre de participants (1.100 personnes environ) à ses séminaires et ateliers de formation. En supposant que chacun d'eux ait transmis à son tour les connaissances acquises à 10 autres personnes, l'effet de multiplication est considérable. Si nous en croyons la rétro-action, c'est ce qui commence à se produire.

Les programmes de formation portent sur quatre grands secteurs d'activité: les modalités de formation traditionnelles (ateliers, séminaires, conférences, groupes d'experts et autres); accords de coopération avec les insti-

tuts de formation des Nations Unies; formulation de méthodes et techniques de formation innovatrices reposant sur l'approche modulaire; et services de consultation ainsi que programmes de stages et de bourses.

Depuis 1982, l'INSTRAW a organisé de nombreux séminaires et ateliers de formation sur les thèmes, notamment, de la planification du développement, la participation des femmes au développement, les statistiques et les indicateurs; les femmes, l'approvisionnement en eau et l'assainissement; et les sources nouvelles et renouvelables d'énergie. Des méthodes et techniques différentes ont été appliquées selon le groupe ciblé, aux niveaux national, régional et international, à savoir, agents techniques du développement, ONG, groupements de femmes et personnel hors siège des Nations Unies. Les groupes ciblés étaient choisis dans le but de "former des formateurs" pour que, de retour dans leur pays ou communauté d'origine, ils transmettent les techniques de formation sans besoin d'aide extérieure.

Les actions de formation de l'INSTRAW ont produit leurs premiers fruits en 1986 une fois que l'Institut eut réuni les résultats des recherches de la Décennie pour la femme et qu'il eut traduit ces données en approches pragmatiques. Il a publié une plaquette précisant les grandes lignes de politique, le cadre conceptuel, les objectifs et la méthodologie de ses activités de formation en 1985, laquelle a facilité l'élaboration d'ensembles de programmes de formation multimédias axés sur les femmes et le développement; les femmes, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, ainsi que les femmes et les sources nouvelles et renouvelables d'énergie. Les programmes consacrés à l'eau, en particulier, élaborés avec la collaboration du Centre de l'OIT de Turin, sont considérés comme des chefs-d'oeuvre du genre et ils sont très largement utilisés dans le monde entier. Tous les programmes comportent un texte pédagogique, un guide de l'utilisateur, un guide du formateur, un schéma de leçon, des lectures complémentaires et une bibliographie, une liste de

contrôle des points les plus importants, des fiches d'évaluation et du matériel audio-visuel (diapositives sonores et transparents).

Deux programmes de formation modulaires à l'intention des femmes désirant occuper des postes de direction ont été élaborés par l'INSTRAW, en 1989, avec la collaboration de l'ONUDI et du Centre International des entreprises publiques.

L'INSTRAW s'occupe également de former le personnel des Nations Unies. Le schéma d'un programme de formation axé sur la participation des femmes au développement, qui a pour but d'accroître la capacité du personnel des Nations Unies à s'occuper du rôle prépondérant que jouent les femmes dans le développement, a été présenté à New York en septembre 1987. Il était conçu comme un prototype commun pour tout le système des Nations Unies, à charge pour chaque organisme de l'adapter et de l'enrichir.

Promotion des programmes d'enseignement sur la participation des femmes au développement

En 1986, l'INSTRAW a également lancé son ambitieux programme à long terme de promotion des programmes d'enseignement et de formation en matière de participation des femmes au développement. Incarnant la toute première tentative jamais réalisée dans le monde pour séparer les aspects de la participation des femmes au développement des études concernant les femmes en général, le programme comprend une enquête mondiale et régionale des établissements d'enseignement ou autres qui proposent des cours ou des programmes complets dans ce domaine, ainsi qu'une analyse et une comparaison des cursus et des contextes institutionnels dans lesquels ces programmes s'insèrent. Un résumé de cette enquête a été présenté à New Delhi au séminaire de formation conjoint Unesco/INSTRAW intitulé "Réévaluation de la participation des femmes au développement: recherche et formation, qui

s'est tenu en août 1986.

Deux séminaires de formation ont été organisés en 1987 pour assurer le suivi des travaux préalables de l'INSTRAW en matière d'élaboration de programmes d'enseignement sur la participation des femmes au développement. Le séminaire de Montréal (juin) sur *La participation des femmes: des approches différentes* visait à faire prendre conscience aux professeurs et instituteurs des pays en développement des problèmes qu'affrontent les femmes de ces pays. Le second séminaire intitulé "Formation aux études concernant les femmes et le développement", à Genève (juillet) analysait l'élaboration des programmes aux niveaux national et régional afin de concevoir des cours et du matériel pédagogique sur ce sujet pour les différents niveaux éducatifs, les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et les organisations

de femmes. Ces séminaires ont permis à l'INSTRAW d'obtenir de nouveaux apports des participants et de perfectionner le matériel pédagogique des séminaires suivants.

Un ensemble de programmes de formation multimédias sur la participation des femmes au développement a été préparé en 1988. Il a été présenté au séminaire de formation sur *Les femmes et le développement* pour la sous-région des Caraïbes, tenu à Saint-Domingue (novembre-décembre 1988) et une première évaluation de ces programmes y a été faite par le personnel hors siège des Nations Unies et les ONG locales.

En 1989, l'Institut a publié *Etudes sur les femmes et le développement: une brèche à combler*, compilation de l'enquête mondiale de l'INSTRAW sur les cursus et les exposés portant sur la participation des femmes au dévelop-

pement qui ont été soumis au séminaire réalisé sur ce thème. L'élaboration d'un guide des programmes d'enseignement pilotes dans ce domaine et qui pourra être utilisé pour la préparation de cours relatifs aux femmes et au développement est actuellement en cours.

Le programme de stages et de bourses est toujours un élément important du programme général de formation de l'Institut. Il a pour but de donner aux femmes la possibilité d'accroître ou d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de la participation des femmes au développement et dans les autres disciplines qui constituent le programme de travail de l'INSTRAW. Au fil des années, ceci a abouti à la concession de bourses de courte durée par l'intermédiaire des commissions régionales et des points focaux de l'Institut. □

Consolidation de l'information et des réseaux

Le programme d'information de l'INSTRAW, qui repose essentiellement sur une infrastructure de communications ultra-modernes, a été développé par phases. Il fallait créer un fonds de références et installer l'équipement nécessaire pour les publications internes. L'établissement de communications modernes avec le reste du monde à partir d'un petit pays insulaire a été un autre défi qui a été relevé avec succès.

Les objectifs généraux du programme d'information sont les suivants:

- créer un mécanisme pour organiser systématiquement l'information sur les femmes et le développement produite dans le monde entier et la mettre à la disposition des intéressés;

- renforcer le processus de sensibilisation et d'éducation par la diffusion d'information; et

- contribuer à l'amélioration de la coopération dans le domaine de l'information sur le développement et servir à cette fin de lien entre le niveau régional et mondial.

Le service d'information de l'Institut a contribué à l'obtention de ces objec-

tifs par l'élaboration de reportages, de communiqués de presse, d'affiches, de programmes de radio et de télévision et la publication de plaquettes d'information et d'une revue, *INSTRAW Nouvelles* (en anglais, espagnol et français). Une exposition portative destinée aux conférences et aux manifestations internationales ainsi qu'un catalogue des publications de l'INSTRAW sont en cours de préparation. L'organisation de conférences de presse et la participation à diverses activités, telles que la Journée internationale de la femme, d'autres célébrations des Nations Unies, des réunions d'information pour les ONG et des manifestations du pays hôte sont quelques-unes des autres actions d'information de l'Institut.

Ses premières activités de documentation avaient pour but de recueillir, enregistrer et classer l'information pertinente relative aux femmes et au développement pouvant être utiles à l'Institut, ou à d'autres usagers. Ces dernières années, l'INSTRAW a amélioré sa base de documentation en collectant et en faisant l'indexage des principaux documents de référence ou

d'autre matériel concernant la participation des femmes au développement et il a également commencé à faire des échanges de publications avec des organismes extérieurs aux Nations Unies.

Des listes d'adresses informatisées, des fichiers d'institutions et d'experts, des bibliographies, un système informatisé de gestion et de direction et le renforcement des liaisons en ligne avec les bases de données du système des Nations Unies et à l'extérieur de celles-ci sont quelques-unes des activités actuelles de l'INSTRAW. Par ailleurs, un projet expérimental de création d'un logiciel pour produire une bibliothèque portative sur disque compact est en cours, plus particulièrement, pour les données relatives aux femmes et au développement.

L'Institut a organisé une réunion consultative internationale sur les *Communications pour la participation des femmes au développement*, à Rome, en octobre 1988, dont les actes seront publiés en 1990. Les débats ont essentiellement porté sur deux domaines majeurs: le choix des techniques de communication (aspect matériel du

canal de communication) et le choix, la production et la transmission du contenu ou de la programmation désirés. Le premier thème étudiait la manière de communiquer dans les circonstances propres pays en développement; le second, le contenu de la communication. La réunion a élaboré des directives en vue d'une action postérieure, concernant, notamment, la manière de transmettre des informations aux grands médias, d'assurer une communication adéquate pour appuyer les programmes et les projets de développement et de fournir de nouveaux services de soutien grâce aux technologies de pointe.

La contribution de l'INSTRAW à la diffusion et à la mise en oeuvre de ces directives est prévue dans son plan à moyen terme.

L'établissement de réseaux, qui constitue le dernier des grands volets programmatiques de l'INSTRAW, est fondamental pour le mode de fonctionnement qui lui est propre, lequel repose sur des accords de collaboration avec les gouvernements, les organes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement et les organisations de femmes (cf *INSTRAW Nouvelles No. 11*). C'est lui qui a entraîné la création des points focaux de l'INSTRAW (essentiellement des organisations de femmes ou des établissements d'enseignement —présents actuellement dans 30 pays—) qui coopèrent avec l'Institut pour la mise en oeuvre et la diffusion de ses travaux (cf article en marge). Une autre partie importante de son travail par réseaux durant le prochain exercice biennal consiste à accroître sa collaboration avec les commissions régionales des Nations Unies sous forme d'activités parallèles (cf article p. 17).

L'Institut met au point des méthodes d'évaluation

En 1987, l'INSTRAW a reçu du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale le mandat d'élaborer des méthodes de suivi et d'évaluation pour les programmes et les projets relatifs à la participation des femmes au développement. L'évaluation —qui reçoit de plus en plus le nom de "recherche sur les programmes"— est considérée comme un processus permanent visant à améliorer la mise en oeuvre d'un projet; pour l'INSTRAW, il s'agit à la fois d'évaluer son propre travail, sous forme d'auto-évaluation, et celui exécuté par d'autres organes

des Nations Unies en matière de femmes et de développement.

Suite à une réunion consultative de prospection d'idées en 1989 destinée à améliorer les formes d'évaluation en vigueur à l'intérieur des Nations Unies, l'Institut a lancé un nouveau programme de recherche à long terme dans le domaine de l'évaluation. La première phase consistait à collecter des informations pertinentes à l'intérieur du

système des Nations Unies. L'INSTRAW assurera également le suivi des recommandations émises par la réunion de New York et il a recueilli, entre autres, la terminologie employée en matière de femmes et de développement et celle relative aux différences d'ordre sexuel afin de réviser le *Glossaire de termes relatifs à l'évaluation* et de mettre à jour son enquête sur les approches méthodologiques (cf page 25). □

Le dixième anniversaire de l'INSTRAW a reçu toute l'attention de la session de 1990 du Conseil d'Administration de l'Institut.



A sa session de 1990, le Conseil d'administration de l'INSTRAW a élu Tawheeda Osman Hadra (Soudan) comme président; Gule Afruz Mahbub (Bangladesh) comme vice-présidente; et Kristin Tornes (Norvège) comme rapporteur.

Points focaux de l'INSTRAW

Le mode de fonctionnement par réseaux, unique au monde, de l'INSTRAW consiste à coordonner et à mettre en commun les ressources des "points focaux", organisations de femmes dans différents pays qui, de concert avec l'Institut, appuient, exécutent et diffusent son travail, et d'une manière générale, tout ce qui concerne les femmes. Lors de la session de 1990 du Conseil d'administration, le nombre des points focaux s'élevait à 30, dans autant de pays. Les lecteurs d'INSTRAW Nouvelles sont invités à prendre contact avec les points focaux pour toute information sur leurs activités et leur collaboration avec l'INSTRAW. En voici la liste :

Secretaría de Desarrollo Humano y Familia
Ministerio de Salud y Acción Social
Defensa 120-1o.
1345 Buenos Aires, ARGENTINE

Conselho Nacional dos Direitos da Mulher (CNDM)
Ministerio da Justica
Edificio Sede do Ministerio da Justica
5o. andar — sala 509
CEP: 70.064
Esplanada dos Ministerios
Brasilia, D. F., BRESIL

Bulgarian Academy of Sciences
Presidium
Research Commission
Women in the Socialist Society
3 Aksakov Street
1040 — Sofia, BULGARIE

Ministerio de Cultura, Juventud y Deportes
Centro Nacional para el Desarrollo de la Mujer y la Familia
Apdo. 1o.277-100
San José, Costa Rica

Federación de Mujeres Cubanas
Paseo y Esquina 13
Vedado
La Havane, CUBA

Danish International Development Agency (DANIDA)
Ministry of Foreign Affairs
Asiatisk Plads 2
1448 Copenhagen K, DANEMARK

Dirección General de Promoción de la Mujer
Avenida Leopoldo Navarro
Edif. San Rafael, 5ta. planta
Santo Domingo, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Instituto Ecuatoriano de Investigaciones y Capacitación
de la Mujer (IECAIM)
Avenida 6 de Diciembre 2817 y República
Quito, EQUATEUR

Ministry of Social Affairs & General Rapporteur
of the National Commission
Women's Affairs Department
Mugamaa Building, Tahrir Square
Le Caire, EGYPT

University of Helsinki
Institute of Development Studies
Hämeentie 153 B,
00560 Helsinki, FINLANDE

Secrétariat d'Etat chargé des droits des femmes
31, rue Le Pélétier
75009 Paris, FRANCE

Ministry to the Presidency
Greek Parliament
General Secretariat for Equality
Palaia Anaktora
Athènes, GRÈCE

Kantor Menteri Negara Urusan Peranan Wanita
Jalan Medan Merdeka Barat 15
Jakarta 10110, INDONÉSIE

AIDOS
Via dei Giubbonari, 30
Interno 6,
00186 Rome, ITALIE

INSTRAW, Social Co-operation Division
United Nations Bureau
Ministry of Foreign Affairs of Japan
100 Kasumigaseki 2-2-1,
Chiyoda-ku
Tokyo, JAPON

Consejo Nacional de Población
Angel Urraza 1137-Piso 5
Col. Del Valle
C. P. 03100
México, D. F., MEXIQUE

Ministry of Women's Affairs
Private Bag
Wellington, NOUVELLE ZÉLANDE

Ministry of Culture and Social Welfare
5 Kofo Abayomi Street
Victoria Island, Lagos, NIGERIA

NAVF's Secretariat for Women and Research
Sandakerveien 99
N-0483 Oslo 4, NORVÈGE

Women's Division "Research Wing"
Secretariat of the Government of Pakistan
44 West, Aaly Plaza, F-6/1
Islamabad, PAKISTAN

Instituto de Investigaciones y Capacitación
para la Promoción de la Mujer (ICAPROMUPA)
Apartado Postal 5960 — "El Dorado"
Panamá, PANAMA

National Commission on the Role of Filipino Women
1145 J. P. Laurel Street, San Miguel
Manila, PHILIPPINES

Comissao da Condicao Feminina
Ava. da República, 32 — 1o.
1093 Lisboa CODEX, PORTUGAL

Instituto de la Mujer
Ministerio de Asuntos Sociales
Almagro 36
Madrid 28010, ESPAGNE

Centre for Women's Research (CENWOR)
125, Kirula Road
Colombo 5, SRI LANKA

Department of Women Affairs
Ministry of Social Welfare
Under Secretary's Office
P. O. Box 2663
Khartoum, SOUDAN

U. S. Council for INSTRAW
c/o Department of City and Regional Planning
228 Wurster Hall
University of California
Berkeley, CA 94720
ETATS-UNIS

Ministra de Estado para la Promoción de la Mujer
Avenida Libertador, Centro Comercial Libertador
P. H. Oeste
Caracas, VENEZUELA

Yugoslav Centre for Theory and Practice
of Self-Management Edvard Kardelj
Kardeljeva Ploscad 1
Ljubljana, YOUGOSLAVIE

Women's League
Freedom House
P. O. Box 30302
Lusaka, ZAMBIE

Plan a moyen terme de l'INSTRAW pour 1990-1995

Le plan a été élaboré dans le cadre du plan à moyen terme concernant la participation des femmes au développement à l'échelle du système tout entier pour la période 1990-1995, lequel visait essentiellement à traduire la dimension relative au développement des Stratégies prospectives d'action de Nairobi en tâches concrètes de programmes pour tout le système des Nations Unies. L'INSTRAW joue un rôle capital dans la plupart des sous-programmes que comporte le plan à l'échelle du système et il s'intéresse plus particulièrement à :

- le perfectionnement d'instruments en vue d'une action mondiale (mise au point de statistiques et d'indicateurs; analyse des recherches et des résultats techniques obtenus);
- approches globales de la participation des femmes au développement;
- emploi, facteurs de production et revenus, en particulier dans le secteur non structuré; et
- promotion d'attitudes plus positives en ce qui concerne le rôle de la femme dans le développement et la participation des femmes à la gestion et à la prise de décisions.

Pour mener à bien ce mandat, l'INSTRAW travaillera essentiellement aux niveaux régional et national. Il renforcera les capacités nationales des pays en développement dans le domaine de la recherche, la formation et l'information pour la promotion de la femme, et il concentrera ses efforts sur l'établissement de réseaux de coopération avec l'INSTRAW. L'Institut donnera également priorité à l'utilisation des recherches dans des stages de formation et il approfondira son programme d'information, de documentation et de communication. □

L'INSTRAW fête ses dix ans

Des festivités sont prévues en 1990 pour célébrer le dixième anniversaire de l'INSTRAW. Cette année ayant été désignée comme celle de l'anniversaire puisqu'elle qu'elle est aussi celle de la dixième session du Conseil d'administration de l'Institut, il est tout naturel que ce soit le Conseil d'administration qui ait inauguré les cérémonies de célébration, à l'occasion de sa réunion en février dernier à Saint-Domingue. Les membres du Conseil ont déposé une gerbe à l'Altar de la Patria, monument circulaire en marbre, qui abrite les restes des trois principaux artisans de l'indépendance dominicaine. Ils ont également assisté, aux côtés du personnel de l'INSTRAW, à une réception offerte en leur honneur par le ministre des Affaires étrangères de la République dominicaine, Joaquín Ricardo.

L'INSTRAW élabore actuellement un certain nombre de documents qui serviront, de même que les festivités, à commémorer son anniversaire. Un catalogue exhaustif des publications de l'Institut contenant le résumé de plus de 130 recherches, communications, enquêtes, rapports de réunions d'experts, manuels de formation, ainsi que des brochures, des dépliants et des affiches, sera publié au printemps. On

prépare également une exposition mobile décrivant le travail réalisé par l'INSTRAW dans les domaines du secteur non structuré; les femmes, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, ainsi que les femmes et l'énergie. Ces panneaux, disponibles en anglais, espagnol et français, seront présentés par le personnel de l'INSTRAW et les commissions régionales des Nations Unies au cours de manifestations et réunions dans le monde entier.

L'Institut a également commandé deux affiches en couleurs à des artistes connues: Ada Balcácer, de République dominicaine, qui a déjà confectionné un cachet postal en hommage à la Banque mondiale, et l'artiste d'Arabie saoudite, Mounirah Mosly, qui a exposé en République dominicaine. Ces affiches seront distribuées dans le monde entier et elles seront en vente dans les librairies des Nations Unies.

Un autocollant d'anniversaire (*voyez la couverture de ce numéro*) est apposé sur toute correspondance importante de l'INSTRAW en 1990. Il s'agit de l'adaptation d'un dessin de Marie Hanna Brunings du Suriname qui a remporté en 1984 le deuxième prix du concours de logotypes de l'INSTRAW. □

Message du Secrétaire général

Le dixième anniversaire de l'Institut de recherche et de formation pour la promotion de la femme est une date importante dans l'histoire des Nations Unies. L'INSTRAW s'est révélé un précieux instrument pour la mise en oeuvre des prescriptions de la charte des Nations Unies visant à réaffirmer l'égalité juridique des hommes et des femmes, à "promouvoir le progrès social" et à favoriser le développement économique et social.

L'INSTRAW, renforçant ainsi le travail réalisé par tout le système des Nations Unies pour atteindre ces objectifs, a défini et décrit les besoins et les contributions spécifiques des femmes, et notamment, leur rôle en matière de développement. Il a mis au point des méthodes indispensables, et souvent exceptionnelles, de recherche, d'analyse, de collecte de données et de formation. Il a également institué à ces fins un réseau de collaboration constitué de nombreuses organisations internationales, nationales et non gouvernementales

travaillant en faveur de la promotion de la femme et de son intégration à part entière à tous les aspects et activités de la société.

Cette réponse, étonnante par sa rapidité et son efficacité, que l'INSTRAW a donné à son mandat originel n'aurait pas été possible sans le ferme soutien des Etats Membres de l'ONU, ni surtout sans l'appui décisif et la compréhension du pays hôte de l'INSTRAW, la République dominicaine. Les résultats obtenus par l'Institut justifient pleinement ce soutien ainsi que sa continuité et son expansion future.

J'adresse à l'INSTRAW mes plus chaleureuses félicitations pour ses importantes réalisations et pour son dixième anniversaire. Puisse cette occasion nous inciter tous à situer les femmes à la place qui leur revient de droit dans le monde du travail, dans un climat de liberté accrue et d'une meilleure qualité de vie. □



Mon pays et mon peuple 1990
Mounira A. Mossly, Arabie saoudite.

*"Emmènerai-je mes épis de blé,
Mon pays et mon peuple?
Emmènerai-je mon rêve,
Un rêve qui renferme mon temps,
la couleur de mon soleil,
Et de mes montagnes?"*

La communauté internationale félicite l'INSTRAW

L'INSTRAW a reçu de nombreux messages de félicitations à l'occasion de son dixième anniversaire. Parmi ceux qui lui ont adressé des lettres, citons le Secrétaire général des Nations Unies (cf. article p. 14), ses représentants aux réu-

nions du Conseil d'administration de l'INSTRAW, d'anciens membres du Conseil, des organisations non gouvernementales et des points focaux de l'Institut. En voici quelques extraits:

Xie Qimei, Secrétaire général adjoint à la coopération technique pour le développement et représentant personnel du Secrétaire général aux sessions de 1989 et 1990 du Conseil d'administration, a fait la déclaration suivante lors de la réunion de 1990:

"Le programme d'activités (de l'INSTRAW)... est devenu un élément essentiel des efforts du système des Nations Unies en faveur de l'amélioration de la condition des femmes des pays en développement. Tout ceci n'est pas arrivé par miracle; c'est le résultat de l'effort collectif de toutes les institutions et personnes qui prennent part au fonctionnement de l'Institut. Le Conseil d'administration a consacré un temps infini, surtout dans les premiers temps, à élaborer des directives, étudier des avant-projets, examiner des options... Le gouvernement de la République dominicaine a réalisé des efforts gigantesques pour mettre des locaux à la disposition de l'Institut et il continue à fournir une aide précieuse pour la bonne marche des opérations de l'INSTRAW sur son territoire.

"La Directrice, qui a contribué dès les tout premiers jours à la croissance de l'Institut, a consacré, de même que tout le personnel, un nombre incalculable d'heures, et souvent même de loisirs, à mettre en oeuvre les programmes de l'Institut.

"Ce n'est donc pas par miracle que l'INSTRAW est solide et florissant dix ans plus tard..."

D'Helvi Sipila, représentante du Secrétaire général à la session de 1979 du Conseil d'administration:

"Alors que l'Institut fête ses dix ans, je me reporte en pensée à la première résolution adoptée par la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme à Mexico, en 1975..."

"J'ai eu le plaisir de suivre sa croissance au fil des années et de voir ses magnifiques réalisations.

"Je le félicite chaleureusement et lui souhaite de tout coeur de poursuivre ses succès."

De Leticia Ramos Shahani, sénatrice philippine et représentante du Secrétaire général à la session de 1982 du Conseil d'administration:

"J'adresse à l'INSTRAW mes vœux les meilleurs à l'occasion de son dixième anniversaire. Sa lutte et ses efforts en faveur de la promotion de la femme méritent bien cet hommage. Je souhaite également féliciter Dunja Pastizzi-Ferencic qui a dirigé avec beaucoup de compétence son équipe, dont les recherches précieuses ont contribué à la cause des femmes. Souhaitons aussi davantage de pouvoir à l'INSTRAW." □



L'INSTRAW et la République dominicaine: 7 années de collaboration

Dès l'installation de son siège en République dominicaine en 1983, l'INSTRAW a reçu du gouvernement dominicain, des femmes dominicaines et de près de 60 organisations de femmes du pays une aide exceptionnelle. Le mouvement féminin fait l'objet d'une longue tradition ici et c'est l'une des raisons pour lesquelles la République dominicaine s'est proposée pour accueillir l'Institut et que les Nations Unies ont accepté son offre. L'une des quatre femmes qui ont signé la Charte des Nations Unies est dominicaine et l'un des plus anciens journaux féministes du monde, *Voz de la Mujer*, a été publié pour la première fois à Saint-Domingue, en 1973.

Des groupes de femmes dominicaines travaillent en faveur de la promotion des droits de la femme dans tous les domaines de la vie, depuis le secteur juridique, la participation politique et la santé jusqu'à l'enseignement et la formation à l'intention des exploitantes agricoles. Le point focal de l'INSTRAW dans le pays est la Dirección General de Promoción de la Mujer, fondé en 1982 pour appuyer l'engagement du gouvernement dans ce sens.

La coopération de l'INSTRAW tant avec son point focal qu'avec les autres organisations de femmes a été bénéfique pour chacun des partenaires. L'INSTRAW a fourni à ces groupements de la documentation, de l'information et des services de conseil. Il leur a procuré des conférences, il les a invités à ses séminaires et stages de forma-

tion, il a autorisé les chercheurs dominicains à utiliser sa bibliothèque et il a encouragé les bailleurs de fonds et les gouvernements étrangers à leur apporter une aide financière.

En échange, les groupements de femmes dominicaines ont apporté leur ferme soutien aux activités internationales et nationales organisées sous les auspices de l'Institut au siège de celui-ci. Sans leur aide désintéressée, leur collaboration et leur expérience, les efforts considérables réalisés par l'Institut n'auraient pas été aussi fructueux.

L'installation de l'INSTRAW en République dominicaine est un motif de profonde satisfaction pour ce pays, car c'est un grand honneur que d'abriter un institut des Nations Unies. Les autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes partagent cette fierté puisque l'INSTRAW est le premier organe spécialisé des Nations Unies à avoir son siège dans la région. Ceci mérite d'être souligné étant donné que les objectifs de l'INSTRAW vont dans le même sens que ceux de la République dominicaine en ce qui concerne le progrès et la promotion de la condition des femmes dominicaines.

L'INSTRAW profite de cette occasion pour exprimer sa gratitude au gouvernement et au peuple dominicains — et notamment aux organisations de femmes — pour leur dévouement et leurs efforts en faveur de l'Institut. Il souhaite que cette modalité exceptionnelle de coopération s'accroisse encore au fil des années à venir. □

Programme de l'INSTRAW

approuvé par le Conseil pour l'exercice 1990-1991

Le programme d'activités de l'INSTRAW pour l'exercice 1990-1991 a été approuvé par le Conseil d'administration à sa dixième session qui s'est effectuée du 12 au 16 février 1990. Ce nouveau programme de travail dont le budget plafonne à 3.105.700 dollars des E. U., prévoit que l'INSTRAW abordera de nouveaux domaines d'activité tels que les questions relatives aux femmes, l'environnement et le développement; entreprendra des recherches sur différents pays et préparera des matériels de formation pour les femmes rurales, y compris le crédit rural. Ce programme met en lumière le rôle croissant que jouent la recherche, la formation et l'information dans les questions relatives à la participation des femmes au développement, aussi bien au sein du système des Nations Unies qu'en dehors. Il a donc été recommandé à l'Institut de poursuivre ses efforts de préparation de nouvelles approches méthodologiques dans ces domaines.

Le nouveau budget-programme se compose de six sous-programmes qui, tous, ont trait à la composante "Recherche et formation". Le premier de ces sous-programmes se réfère aux *approches globales de la participation des femmes au développement*, et qui permettra d'élaborer de meilleures approches globales de la participation des femmes au développement par le biais de méthodes interdisciplinaires et interculturelles.

Un autre sous-programme, *Les statistiques, les indicateurs et les données sur les femmes*, répond à la priorité accordée par l'Institut au renforcement des approches méthodologiques novatrices pour améliorer les données statistiques sur les femmes. Il consacre une attention toute particulière au travail des femmes au sein du ménage et dans le secteur non structuré.

Par ailleurs, l'Institut poursuivra ses efforts visant à améliorer l'application qui est faite actuellement des méthodes de suivi et d'évaluation, en intégrant l'analyse désagrégée par sexe aux projets de développement. Dans cet ensemble de programmes, il sera donné priorité à l'analyse des politiques dans le secteur non structuré, au choix et à

l'évaluation des techniques, et à un nouveau domaine de travail de l'Institut — Les femmes, l'environnement et le développement soutenu.

L'INSTRAW continuera ses activités d'appui au rôle des femmes dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement, dans le cadre d'un sous-programme pour les *questions sectorielles*. Il veillera également à stimuler une participation plus active des femmes à la conception des programmes relatifs aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables, et cela principalement par le biais de la formation.

Comme dans le passé, un des points marquants du nouveau budget-programme est *la formation et la production de matériel de formation dans le domaine de la participation des femmes au développement*. Les activités de ce sous-programme s'orienteront vers la conversion des recherches sur les femmes et le développement en matériel de formation sur des thèmes tels que les femmes et le développement rural, les politiques financières affectant l'accès des femmes au crédit; le travail et les revenus des femmes dans le secteur non structuré; la division sexuelle dans la mobilité du capital et l'excédent de main-d'oeuvre; et les prototy-

pes de programmes d'études relatives à la participation des femmes au développement. Ce sous-programme inclut aussi une mise à jour des modules de formation de l'INSTRAW, de même que l'organisation de séminaires et d'ateliers de formation.

La création et le renforcement des réseaux est également un sous-programme de l'INSTRAW qui jouit d'une priorité continue, vu qu'il représente un des axes vitaux du mode d'opération de l'Institut, lequel se base, avec un succès indéniable, sur la coopération. Pour 1990-1991, les activités de suivi prévues dans ce sous-programme se concentreront sur le renforcement de la coopération avec les cinq commissions régionales, les points focaux de l'INSTRAW, les correspondants, et les organisations non gouvernementales et académique. Il envisage également de promouvoir une meilleure collaboration Sud-Sud.

Une dernière composante importante du budget-programme est le *sous-programme d'information, de documentation et de communication*. Un numéro d'essai d'une nouvelle revue de l'INSTRAW, appelée *INSTRAW Review*, destinée aux enseignants, sera également publiée. □

L'INSTRAW COOPERE ETROITEMENT AVE LES COMMISSIONS REGIONALES

Dans le cadre de l'exécution de son programme, l'INSTRAW continue à coopérer étroitement avec les cinq commissions régionales des Nations Unies: la Commission économique pour l'Afrique (CEA); la Commission économique pour l'Europe (CEE); la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC); la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

Cette coopération a trait à la conception et planification des programmes de l'INSTRAW, étant donné que toutes les commissions régionales sont membres de droit du Conseil d'administration de l'Institut.

La coopération avec les commissions incluent les domaines suivants:

- Programmation commune des activités parallèles concernant la participation des femmes au développement, en vue de permettre une comparaison régionale des résultats;
- Mise en oeuvre commune des programmes de recherche sur la participation des femmes au développement;
- Coopération pour l'organisation de séminaires et d'ateliers de formation;
- Coopération aux conférences régionales sur la participation des femmes au développement; et

• Echanges d'informations.

Cette coopération s'est avérée très utile et malgré de sérieuses limitations financières, elle a même pu s'accroître. □

Journée internationale de la femme

8 MARS 1990

Message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée internationale de la femme

Cette année, notre célébration de la Journée internationale de la femme autour du thème "Les femmes et l'environnement" signifie que le monde commence à prendre conscience du rôle crucial que les femmes peuvent jouer —et qu'elles jouent déjà effectivement— dans la communauté globale: leur rôle fondamental dans la famille, leur contribution économique à l'agriculture et à l'industrie, et leur réalisations créatives et concrètes dans l'entreprise, la science et les arts. Les femmes se trouvent aussi de plus en plus à l'avant-garde de la défense des grandes causes nationales et internationales. A ce sujet, il suffit de mentionner leur importante contribution à une prise de conscience croissante de la menace que présente pour notre planète la détérioration de l'environnement.

"S'il est vrai que des progrès considérables ont été faits, notamment en ce qui concerne la reconnaissance du rôle des femmes, celles-ci n'ont néanmoins pas encore pu réaliser tout leur potentiel de participation active à la société. Dans les pays industrialisés, il n'est que trop fréquent que les femmes doivent remplir des rôles multiples sans pouvoir bénéficier de l'appui de services suffisants ni adéquats, tels que des crèches, par exemple, et sans participation pleine à la prise de décisions politiques. Dans les pays en développement, la contribution des femmes doit être intégrée de façon beaucoup plus étroite aux stratégies nationales de développement.

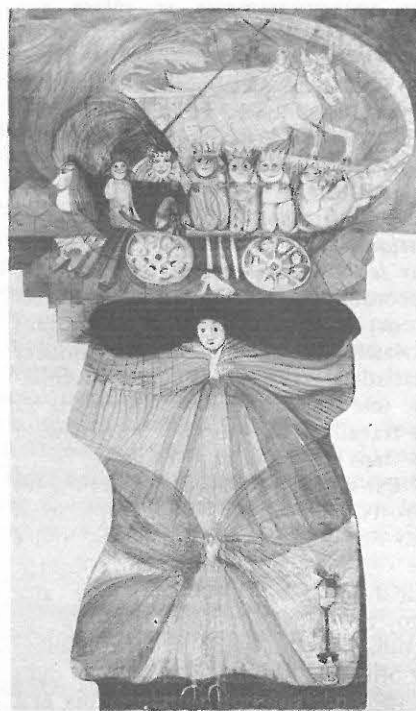
"Depuis 40 ans, les Nations Unies sont activement engagées dans la promotion de l'égalité et d'une reconnaissance adéquate du rôle des femmes dans la société. La Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée il y a dix ans par l'Assemblée générale des Nations Unies, a déjà été ratifiée par 101 pays. L'Organisation suit de près les mesures que prennent les gouvernements pour mettre en vigueur cette Convention en vue d'une participation égalitaire des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle. Ceci a contribué à une révision des attitudes et pratiques traditionnelles, tout en répondant aux nouveaux défis lancés à la condition et au rôle de la femme dans nos sociétés. De même, des efforts considérables sont en train de se faire pour accélérer la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme, adoptées à la Conférence mondiale de Nairobi il y a cinq ans.

"Chaque jour qui passe, le monde devient de plus en plus complexe et interdépendant. Il n'est pas possible de résoudre les problèmes auxquels nous devons faire face si nous ne pouvons compter que sur les efforts de la moitié de la population du globe. Les hommes et les femmes doivent travailler ensemble comme partenaires égaux afin d'assurer un avenir durable aux générations à venir. En cette Journée internationale de la femme, nous devons renouveler notre engagement envers la promotion des femmes et redoubler nos efforts afin de transformer cet engagement en une réalité." □

A NEW YORK: Cette année, les célébrations de la Journée internationale de la femme ont mis en relief le thème des femmes et l'environnement, lequel avait fait l'objet d'une réunion d'information de Mme Joan Martin Brown, représentante du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), avec les organisations non gouvernementales (ONG), le 8 mars à Washington.

Lors d'une assemblée du personnel des Nations Unies organisée par le Groupe de l'égalité des droits pour les femmes, le Secrétaire général a prononcé le discours d'ouverture, lequel a été suivi d'une réunion-débat sur "L'égalité, c'est pour quand? Stratégies pour les années 90".

Dans son discours, le Secrétaire général a mis l'accent sur la "contribution significative" que les femmes ont apportée à la mission que l'Organisation venait de mener à bien en Namibie. "Ces femmes," a-t-il dit, "se sont acquittées de leur tâche d'une façon qui, une fois pour toutes, devrait éliminer les doutes subsistant... quant à leur capacité de



"Maqueta del Recibimiento"
de l'artiste portoricaine
Martha Pérez. →

réaliser leur travail aussi bien que les hommes dans quelque domaine que ce soit de l'activité des Nations Unies." Il en va de même, a-t-il ajouté, de la mission d'observation que l'Organisation a envoyée au Nicaragua à l'occasion des élections et dont presque la moitié était composée de femmes.

● **A VIENNE:** Margaret Anstee, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne, a pris la parole lors d'une cérémonie de présentation d'un nouveau panneau mural intitulé "la Situation des femmes au cours des années 90". L'idée de ce panneau fut lancée originellement par le Bureau de statistique des Nations Unies et l'INSTRAW. Il s'agit d'une mise à jour d'une version antérieure publiée en 1985 incluant des indicateurs clés tels que la composition et la distribution démographiques; l'éducation et l'alphabétisation; l'activité économique; la fertilité; et la vie politique dans 178 pays (pour une sélection de ces données, cf p. 22, 23 et 30 de ce numéro).

● **A SAINT-DOMINGUE:** L'INSTRAW et les volontaires du Musée Casas Reales ont organisé conjointement une exposition de peintures, de sculptures, de gravures et de céramiques de trente-cinq artistes portoricaines. La Sous-Directrice de l'INSTRAW, Eleni Stamiris, a prononcé un discours à la cérémonie inaugurale, après quoi il a été lu des messages du Secrétaire général des Nations Unies et du Conseil d'administration de l'INSTRAW à l'occasion de la Journée internationale de la femme (cf articles en marge). □



← "La Ira",
d'Anaida Hernández
(Porto Rico).

Message du Conseil d'administration de l'INSTRAW à l'occasion de la Journée internationale de la femme

"A l'occasion du dixième anniversaire de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW), le Conseil d'administration, à sa dixième session, a félicité et salué les femmes du monde entier qui célèbrent la Journée internationale de la femme le 8 mars 1990. Nous exprimons également notre solidarité la plus sincère envers les femmes qui continuent à souffrir à cause du sous-développement, la pauvreté et la discrimination et qui se trouvent privées de leurs droits en tant qu'êtres humains. L'INSTRAW, son Conseil d'administration, les organisations que nous représentons dans nos propres pays et le système des Nations Unies en général, nous poursuivrons nos efforts en vue d'améliorer la situation des femmes dans le monde entier.

"Cette Journée célèbre la contribution des femmes à l'histoire, au développement, à l'économie, à la culture et à la vie en général. Elle met également en lumière l'engagement qui commence à se manifester dans le monde en vue d'accroître la participation des femmes au développement, à la politique et à la prise de décisions dans leurs pays respectifs.

"Depuis le début de la Décennie internationale pour la femme, beaucoup de choses ont été réalisées, mais il en reste encore tellement à faire! A la veille de la Quatrième décennie des Nations Unies pour le développement, et vu le processus actuel d'ajustement structurel, l'intégration des femmes au développement devient plus urgente que jamais. Par conséquent, il nous faut travailler ensemble pour que le monde prenne davantage conscience du rôle vital des femmes dans la recherche de l'égalité, du développement et de la paix. Travaillons pour l'égalité des femmes dans les lois et le respect de la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes —non seulement de droit, mais de fait. Les femmes doivent également atteindre l'égalité dans le foyer, dans le travail et dans tous les autres domaines de leur vie.

"L'INSTRAW contribue à ce valeureux effort par ses activités de recherche, de formation et d'échange d'information sur la participation des femmes au développement. Grâce à son travail inestimable, les femmes deviennent de moins en moins des productrices oubliées et des travailleuses invisibles; au contraire, on reconnaît maintenant que leur rôle croissant dans toutes les facettes du développement ne favorise pas seulement les femmes mais toute l'humanité. Nous nous joignons à nos soeurs de tous les pays pour saluer l'INSTRAW à l'occasion de son dixième anniversaire et pour lancer un appel à un véritable esprit de coopération afin que les buts de la Journée internationale de la femme deviennent une réalité." □

● Direction Executive



● Recherche et Formation



● Administration



● Information, Documentation et Communication

LE PERSONNEL DE L'INSTRAW

Un petit institut des Nations Unies s'efforce d'améliorer la condition de la femme

Quelque part en Afrique, une femme se réveille à 4h30 du matin et marche près de quatre kilomètres dans la chaleur tropicale jusqu'à la parcelle où elle laboure, bêche, sème et plante jusqu'à 15 heures. Sur le chemin du retour, elle ramasse du bois de feu. Elle pilonne et moule le maïs jusqu'à 17h30. Ensuite, elle rapportera pendant une heure des seaux d'eau - probablement d'un ruisseau pollué, situé à près de deux kilomètres de chez elle. Pour finir, elle allume le feu, prépare et sert le dîner, fait la vaisselle, la toilette de ses enfants et la sienne, et vers 21h30 elle va se coucher.

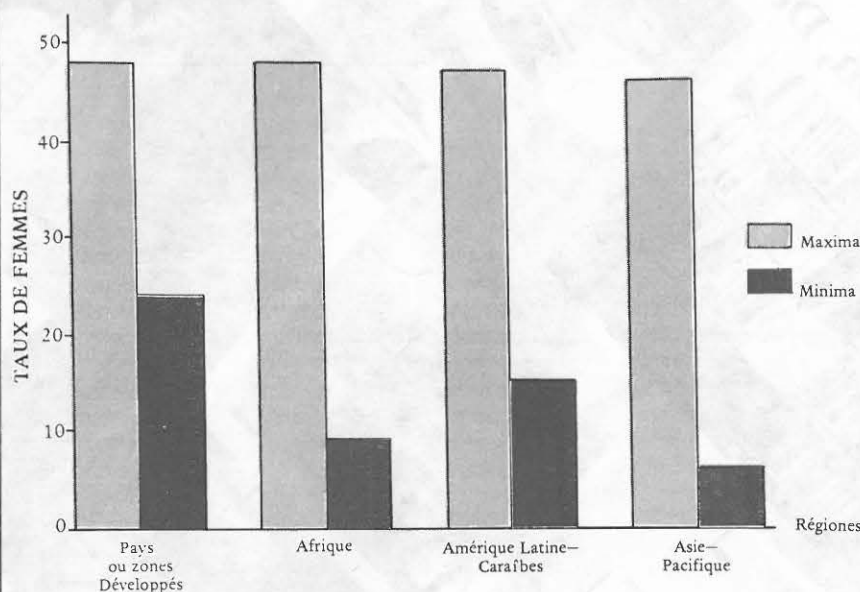
Quelque part en Asie, l'histoire varie.

La femme travaille dans une usine d'électronique pour le compte d'une société transnationale attirée par la main-d'œuvre à bon marché des pays en développement. Mais les longues heures de travail au dehors et au foyer sont similaires. A Singapour et en Malaisie, par exemple, en 1978, neuf travailleurs sur dix dans 70 firmes d'électronique étaient des femmes. La plupart ont été engagées entre 16 et 23 ans et elles sont, dans l'ensemble, célibataires; quelques sociétés transnationales refusent même d'embaucher des femmes mariées pour éviter d'avoir à leur payer des congés de maternité. En cas de récession, les femmes sont les

premières à être licenciées; les gouvernements considèrent le travail des femmes comme un appoint. Les lois interdisant de faire travailler les femmes dans les équipes de nuit sont violées par les sociétés transnationales et les syndicats sont brimés. Plus de la moitié des travailleuses du monde sont des Asiatiques. Elles travaillent pratiquement toutes dans de mauvaises conditions.

En Europe occidentale, les femmes travaillent en nombre croissant dans de petites entreprises et à domicile, et exécutent du travail d'usine sous-traité dans le textile et la chaussure pour lequel on les paie à la pièce.

PARTICIPATION DES FEMMES A LA POPULATION ACTIVE: PROTECTION DES MAXIMA ET DES MINIMA REGIONAUX POUR 1990



Les facteurs influençant la participation différentielle des femmes sont nombreux. Ils peuvent être d'ordre démographique, socio-culturel ou économique. Mais la question de savoir jusqu'à quel point ces différentiels ne sont pas le fait de la collecte de données se pose également, car les définitions des statisticiens et les méthodes de collecte des données n'ont pas encore assimilé les travaux récents de l'INSTRAW et d'autres organisations dans ce domaine. Le diagramme montre que dans les pays où la participation des femmes à la population active est la plus élevée, les femmes approchent de très près 50%, alors que dans les pays où elle est la plus faible, les femmes représentent moins de 10%. On trouve les chiffres maxima pour le Mozambique, la Tanzanie et les Etats-Unis, avec 48 pour cent; la Barbade (47%), la République populaire démocratique de Corée et les Maldives (46%). En Espagne, ce chiffre atteint 24% et en République dominicaine 15%. La représentation féminine la plus faible au sein de la population active se trouve en Afrique et dans la région Asie-Pacifique, où moins de 10% des actifs sont des femmes: 9% en Algérie et en Libye, 6% dans les Emirats arabes unis.

Source: United Nations Wall Chart on the Situation of Women 1990: Selected Indicators. Effort conjoint du Département des affaires économiques et sociales internationales et du Bureau de Vienne des Nations Unies, avec le concours de l'UNICEF, du FNUAP, du PNUD, d'UNIFEM et de l'INSTRAW. Publication destinée à la vente No. E. 90. XVII. 3A

Une série désignée par des années séparées par une barre transversale, exemple 1985/87, se réfère à la dernière année de cette période pour laquelle on dispose de données.

Le terme pays, zones ou régions "développées" n'est utilisé ici qu'à des fins statistiques et n'exprime pas nécessairement un jugement de valeur quant au niveau atteint par un pays ou une zone donnée en matière de développement. Dans ce diagramme, le terme régions ou zones "développées" désigne les pays ou zones d'Europe, plus l'Australie, le Canada, le Japon, la Nouvelle Zélande, l'Union soviétique et les Etats-Unis. Les chiffres concernant l'Australie, le Japon et la Nouvelle Zélande sont de ce fait présentés sous la rubrique "pays ou zones développées" et non sous celle d'Asie-Pacifique.

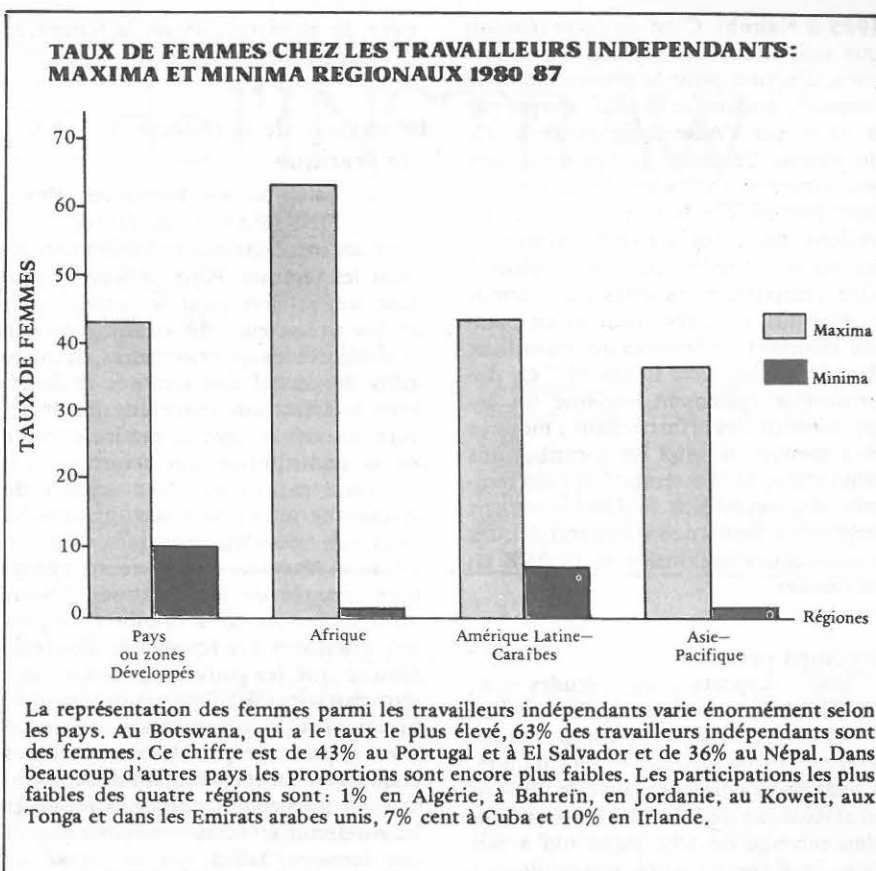
Dans le monde entier, les femmes représentent d'ores et déjà plus du quart de la main-d'oeuvre industrielle et plus des deux cinquièmes de la main-d'oeuvre dans l'agriculture et le secteur tertiaire. Le nombre des familles dépendant de deux revenus progresse. Les travaux ménagers à eux seuls équivalent à un mois de travail supplémentaire par an, et pourtant, selon une étude récente, les femmes se chargent des travaux ménagers et d'élever les enfants en plus de leur emploi.

Féminisation de la pauvreté

Dans bon nombre de foyers, les femmes ne sont pas du tout aidées. Plus d'un ménage sur trois, tant dans les pays développés qu'en développement, ont une femme comme chef de famille. On les trouve généralement à l'échelon le plus bas de l'échelle des revenus. C'est cela la féminisation de la pauvreté.

Dans de nombreux pays pauvres, les femmes survivent en travaillant dans le secteur non structuré - dans des usines et ateliers non déclarés et comme vendeuses ambulantes ou employées de maison. Le secteur non structuré représente près des trois quarts des actifs dans les pays en développement et le huitième des adultes du monde entier. Et pourtant, aucun d'entre eux n'est protégé par la législation du travail. Leur travail, qui fait vivre des millions de familles, est dans une grande mesure méconnu par les décideurs et laissé de côté dans les statistiques, telles que le produit national brut.

Depuis 1979, une petite institution des Nations Unies qui emploie 45 personnes, des femmes principalement, travaille avec acharnement pour que tout ceci change. Il s'agit de l'Institut de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW), dont le siège est à Saint-Domingue (République dominicaine). L'Institut mène des recherches pour mettre en évidence et faire connaître le rôle spécifique et la contribution des travailleuses à l'économie de leurs pays respectifs. Personne ne



sait quelle est l'étendue de cette contribution. C'est une tâche de longue haleine qui requiert des études approfondies et des méthodes statistiques éprouvées.

L'INSTRAW est le "groupe de réflexion" pour les idées nouvelles concernant la participation des femmes au développement. "Le développement doit être au service des gens, et ceci inclut les femmes," a dit Dunja Pastizzi-Ferencic, directrice de l'INSTRAW. "Les femmes ont beau faire des apports importants au développement, elles sont généralement considérées comme des fardeaux ou des bénéficiaires passives, et non pas comme des atouts. La recherche et la formation sont absolument fondamentales pour que ces opinions changent."

Surchargées de travail mais sous-estimées

L'INSTRAW a découvert que la croissance économique ne finit pas forcément par toucher les femmes. "Les femmes sont surchargées de travail et pourtant sous-estimées," dit Mme Pastizzi-Ferencic. "Si le travail réalisé par plus de la moitié de la population mondiale n'est pas pris

en compte dans le PNB, les femmes vont continuer à être les productrices et les prestataires de services oubliées."

L'INSTRAW se propose de jouer le rôle de catalyseur, en mettant au point de meilleures méthodes d'évaluation du travail des femmes et en attirant l'attention des décideurs mondiaux sur les résultats obtenus. Il a d'ores et déjà obtenu un certain impact sur les projets d'assistance qui ne considèrent plus le travail des femmes au foyer, dans l'exploitation agricole ou dans le secteur non structuré comme un simple prolongement de leurs devoirs familiaux et par là-même comme non-productif. "Cet acquis récent contribuera, nous l'espérons, à améliorer la qualité de vie des femmes au niveau communautaire," dit Mme Pastizzi-Ferencic.

L'Institut découle naturellement des questions relatives aux femmes, liées étroitement au mouvement des femmes. Les femmes, tant au sein du système des Nations Unies qu'en dehors de celui-ci, ont contribué à l'organisation de la Décennie des Nations Unies pour la femme et de trois conférences mondiales qui leur ont été consacrées - dont la plus récente s'est tenue en

1985 à Nairobi. C'est de cette réunion que sont issues les "Stratégies prospectives, d'action pour la promotion de la femme", document capital, adopté par la suite par l'Assemblée générale. Ce document demande instamment aux gouvernements d'"accorder une attention particulière aux femmes qui travaillent dans des activités marginales ou au noir, telles que les emplois à titre temporaire instables ou à temps partiel non déclarés, ainsi qu'au nombre croissant de femmes qui travaillent dans le secteur non structuré." Ce document a également réclamé un accroissement des efforts visant à mesurer et à mettre en relief les contributions rémunérées et non rémunérées des femmes, non seulement au développement en général, mais encore aux statistiques économiques nationales et au PNB en particulier.

Le temps presse

Les rapports et études de l'INSTRAW ont montré qu'en matière de questions des femmes le temps pressait, surtout dans le tiers monde. L'Institut a collaboré avec le Bureau de statistique de l'ONU à l'élaboration d'un ouvrage de 592 pages qui a fait date, le *Répertoire de statistiques et d'indicateurs sur la condition de la femme*, 1986. Il a collaboré avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) à la publication de *Les femmes et l'activité économique: enquête statistique mondiale (1950-2000)*, première étude de ce genre, et la plus complète qui ait jamais été élaborée par les Nations Unies. L'Institut a également travaillé de concert avec les Nations Unies à la mise à jour de l'*Enquête mondiale sur le rôle des femmes dans le développement*, réalisée par la Division des Nations Unies pour la promotion de la femme à Vienne. Grâce à cette base vitale d'informations factuelles, beaucoup de choses peuvent être faites pour améliorer le sort des femmes.

Le personnel et les consultants de l'INSTRAW participent à plusieurs projets en cours. Ils préparent actuellement un module de formation à l'intention des femmes occupant des postes de direction et de chefs d'entreprise, conçu tout spécialement pour les pays en développement. L'Institut a terminé une enquête mondiale sur 800 instituts de formation proposant des programmes d'études sur les femmes; cette enquête sera publiée sous peu. Cette recherche n'a pas seulement déterminé le contenu de cet enseignement mais elle a également essayé de mettre au point un cursus international en ma-

tière de participation de la femme au développement.

Le passage de la théorie à la pratique

Au cours de ses 10 années d'existence, l'INSTRAW s'est efforcé de réunir les informations nouvelles concernant les femmes. Pour ce faire, il organise des ateliers pour les producteurs et les utilisateurs de statistiques afin d'améliorer les questionnaires, de quantifier le travail des femmes et de réviser la définition de secteur non structuré en vue de mieux rendre compte de la contribution des femmes à l'économie nationale. "Nos ateliers de statistique se tiennent surtout dans les pays en développement," explique Corazón Narváez, statisticienne philippine chargée de les organiser. "Nous nous proposons de sensibiliser les gens aux questions des femmes et d'obtenir ensuite que les gouvernements les fassent participer à l'élaboration des politiques et à la planification. Nous essayons, par exemple, de convaincre les enquêteurs du recensement de la nécessité d'y inclure des questions reflétant les soi-disant activités non économiques des femmes, telles que le travail au sein du foyer, dans l'exploitation agricole et dans le secteur non structuré." On enseigne aux enquêteurs la manière de poser les questions afin d'éviter les biais. On incite aussi bien les producteurs que les utilisateurs de statistiques, et notamment les planificateurs de projets, les organismes de coopération non gouvernementaux, les enseignants, les fonctionnaires gouvernementaux et les groupes de femmes à assister à ces ateliers.

Assistance aux femmes dans leurs problèmes d'approvisionnement en eau

L'une des contributions clés de l'INSTRAW à l'amélioration de la vie des femmes et de leurs familles a consisté à former les femmes en vue d'améliorer leurs installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement. En gros, les trois quarts de la population du tiers monde manquent d'un accès aisé à l'eau potable. Près de 25 millions de personnes meurent chaque année de maladies d'origine hydrique. Dans le passé, de nombreux projets d'approvisionnement en eau ont échoué parce qu'on avait appris aux hommes, et non pas aux femmes, à faire marcher et à réparer les pompes et les puits. Cependant, quand une pompe communautaire tombe en panne, ce sont les femmes

les plus affectées, car en général se sont elles qui sont chargées de l'approvisionnement en eau. En soulignant le fait que les femmes sont essentiellement celles qui transportent l'eau et qui s'en servent, et en formant les femmes à l'utilisation des systèmes d'approvisionnement en eau, l'INSTRAW a contribué à rendre les projets de développement du tiers monde plus performants.

L'INSTRAW offre également des cours afin d'aider les femmes qui passent jusqu'à six heures par jour à ramasser du bois de feu pour les besoins du ménage. Il enseigne aux participants ce qu'est la biomasse, le biogaz, l'hydroélectricité, l'énergie solaire, l'énergie éolienne et la géothermique.

Un budget infime

Bien que le budget annuel de l'INSTRAW n'atteigne pas 1,5 million de dollars, il touche énormément de personnes à cause de l'importance qu'il accorde à la formation. En 1986-87, l'INSTRAW a formé 580 personnes et en 1988-89, 1.100 qui, à leur tour, formeront encore davantage de femmes.

Mme Pastizzi-Ferencic considère que 10 millions de dollars par an permettraient réellement d'augmenter et d'étendre les activités de l'INSTRAW. Mais, au lieu de lui accorder un budget supérieur, la tendance actuelle consiste à partager les frais avec d'autres organismes. Un séminaire récent, au Pakistan, est revenu à l'INSTRAW à 7.000 \$, mais l'Institut a également reçu l'apport financier du gouvernement pakistanais. Quelques gouvernements, notamment ceux de l'Italie et des Pays-Bas, et des organisations non gouvernementales, telles que ZONTA International, se sont montrés particulièrement généreux.

Les Etats-Unis ont versé pour la première fois une contribution à l'INSTRAW en 1988, lorsque la Loi pour la participation des femmes au développement lui a accordé 200.000 dollars et 800.000 dollars à l'organisation qui lui est apparentée, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), qui fournit des fonds et de l'assistance technique aux femmes engagées dans des projets de développement. L'année dernière les Etats-Unis ont apporté 200.000 dollars supplémentaires pour soutenir les activités de l'INSTRAW pendant l'exercice budgétaire 1990. □

Article écrit par Erica Meltzer avec l'aide de Vera Gathright; publié pour la première fois comme étude de l'U.S. Council for INSTRAW.

Activités de l'INSTRAW

ATELIERS SUR LE SECTEUR NON STRUCTURE EN AFRIQUE

Zambie, 23-27 juillet et Burkina Faso, 6-10 août 1990

L'INSTRAW organise ces ateliers en collaboration avec d'autres organisations internationales dans le cadre d'un vaste projet inter-institutions intitulé "L'amélioration du rôle des femmes africaines dans le secteur non structuré: production et gestion". Les participants discuteront des méthodes de collecte et d'analyse de statistiques sur les femmes dans le secteur non structuré et de leur contribution au produit national. Les principaux objectifs sont les suivants: mettre en commun les connaissances et l'expérience en matière d'utilisation de données statistiques pour évaluer la contribution des femmes au secteur non structuré; familiariser les participants avec les variations régionales dans les sources de données et dans les méthodes de compilation et d'analyse des statistiques relatives à la participation des femmes au secteur non structuré; collationner l'information quantitative disponible sur ce thème; et émettre des recommandations sur deux descriptifs de projets clés: un manuel technique sur la compilation et l'analyse statistiques, et une synthèse de quatre études de cas nationales (au Burkina Faso, au Congo, en Gambie et en Zambie).

Chaque atelier prévoit six sessions:

I. Initiatives nationales dans l'élaboration de statistiques sur les femmes et le secteur non structuré;

II. Définition et quantification du secteur non structuré: examen de l'approche conceptuelle et analytique et de l'orientation du manuel;

III. Sources de données et techniques de compilation et d'analyse des statistiques sur la participation des femmes et des hommes au secteur non structuré;

IV. Collecte et analyse des données sur le revenu, la production et l'emploi du temps dans le secteur non structuré;

V. Compilation de statistiques sur la contribution relative des femmes et des hommes au secteur non structuré dans le cadre de la comptabilité nationale; et

VI. Continuation du travail.

Les participants aux ateliers seront des fonctionnaires gouvernementaux de haut niveau spécialistes des comp-

tabilités nationales, des enquêtes sur l'emploi et les établissements, et de la recherche sur les activités des femmes.

Le projet est préparé et financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), avec les efforts conjoints de la Commission

économique pour l'Afrique (CEA) comme agent d'exécution, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'INSTRAW, le Bureau de statistique des Nations Unies, et les gouvernements du Burkina Faso, du Congo, de la Gambie et de la Zambie. □

METHODES D'EVALUATION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT

New York, 8-10 novembre 1989

Au siège des Nations Unies s'est tenue la première réunion consultative sur un thème relativement nouveau au sein de l'Organisation: les méthodes d'évaluation pour les programmes et les projets d'intégration des femmes au développement. La réunion, organisée par l'INSTRAW avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), avait pour but de recueillir des idées sur les améliorations à apporter aux pratiques d'évaluation actuelles du système des Nations Unies, aussi bien pour les programmes et projets généraux que pour ceux intéressant spécifiquement les femmes.

La Directrice de l'INSTRAW, Dunja Pastizzi-Ferencic, a expliqué que l'évaluation doit se poursuivre tout au long de la durée des projets. Cette évaluation permanente inclurait donc aussi une approche communautaire intégrée, la majorité des projets et programmes devant être interactifs. Finalement, une analyse des coûts-avantages serait utile, à condition de ne pas l'appliquer de façon trop stricte aux projets qui font participer les femmes au développement. En effet, il faut aussi prendre en considération des objectifs socio-économiques plus amples et les changements produits par le développement lui-même.

M. Carrera-Halim, consultante de l'INSTRAW, a présenté une étude de l'Institut, intitulée "La dimension de la participation des femmes au développement dans les méthodes d'évaluation. Etude des approches utilisées par les organisations appartenant au système des

Nations Unies." Selon cette étude, la plupart des organisations des Nations Unies ne tenaient pas compte de la participation des femmes au développement dans leurs directives d'évaluation, et lorsque celles-ci existaient, elles se limitaient à une simple procédure.

Les recommandations des groupes de travail étaient, entre autres:

- L'INSTRAW devrait mettre à jour son étude et compiler la terminologie relative aux divisions sexuelles et à la participation des femmes au développement.

- Les organisations appartenant au système des Nations Unies devraient mettre au point des bases de données conviviales dans le domaine de la participation des femmes au développement, de même que des profils de pays.

- Il conviendrait d'élaborer des listes d'experts, spécialistes de la participation des femmes au développement.

- Des approches basées sur la participation des femmes au développement devraient être utilisées dans l'étude des effets des ajustements structurels, de la lutte contre la féminisation de la pauvreté, de l'importance du travail des femmes dans le secteur non structuré et des relations existant entre les facteurs socio-économique et l'environnement.

A la réunion ont participé des représentants de 22 organismes des Nations Unies. En plus de la Directrice, les représentants de l'INSTRAW étaient Borjana Bulajich, spécialiste des questions sociales (adjointe de 1ère classe) et Alfred Stangelaar, spécialiste des questions sociales. □

LES STATISTIQUES SUR LES FEMMES

Genève, 13-16 novembre 1989

Le travail à temps partiel, la production au sein du ménage, l'absentéisme au travail et les façons différentes dont les hommes et les femmes utilisent leur temps furent parmi les points traités par les participants à la Deuxième réunion commune sur les statistiques concernant les femmes, tenue par la Commission économique pour l'Europe (CEE) et l'INSTRAW.

Le terme "travail à temps partiel" est interprété de façons différentes selon les structures sociales et économiques des différents pays et son traitement statistique varie donc également. Dans certains cas, les personnes préfèrent travailler à temps partiel, alors que dans d'autres cas, elles n'ont pas d'alternative. Par conséquent, la collecte des données devrait refléter une distinction claire entre le travail à temps partiel, volontaire et involontaire.

On a souligné le besoin de collecter les statistiques sur la base du cycle de vie des femmes, afin de tenir également compte des phases de production et de procréation de leur vie. Les systèmes de collecte de données devraient être plus souples pour prendre en considération les valeurs et habitudes changeantes de la société.

A cette réunion il a été présenté de nouvelles initiatives visant à quantifier et à évaluer les moyens de production, p. ex. la création d'une comptabilité auxiliaire de la production ménagère, et la quantification et l'évaluation des activités productives des ménages qui n'entrent pas dans le Système de comptabilité nationale, lequel regroupe les chiffres compilés par les Nations Unies sur la production nationale y compris le PNB, le PIB, l'emploi et la situation relative à l'emploi. L'INSTRAW, en collaboration avec le Bureau de statistique

de l'ONU prépare actuellement un rapport qui aidera les pays à mettre au point leurs propres statistiques dans ce domaine, présentera un tableau plus complet de la production dans les secteurs ménager et non structuré.

Les tendances sociales actuelles obligent les statisticiens à trouver de nouvelles définitions. Par exemple, les études entreprises sur les pourvoyeurs informels de soins se sont révélées particulièrement utiles vu le fardeau croissant des soins à prodiguer à la population vieillissante en Europe.

L'INSTRAW était représenté à la réunion par Marie-Paul Aristy, spécialiste hors classe des questions économiques et sociales; Corazón Narváez, spécialiste en questions sociales de 1ère classe; Kristin Tornes, à l'époque présidente du Conseil d'administration; et la consultante Ann Chadeau. □

UTILISATEURS ET PRODUCTEURS DE STATISTIQUES

Quito, 27 novembre - 1er décembre, 1989.

Cet atelier national sur les statistiques et les indicateurs concernant les femmes et le développement, sous les auspices conjoints de l'INSTRAW et de son point focal en Equateur, l'Instituto Ecuatoriano de Investigaciones y Capacitación de la Mujer (IECAIM), a traité ces quatre points:

- *Sources principales d'information statistique pour mesurer la participation des femmes au développement, et en particulier des femmes équatoriennes.* Les participants ont mentionné la diffusion inadéquate des statistiques publiées et le manque d'accès aux données inédites. Il faudrait réviser et améliorer les critères régissant la collecte de données sur la situation des femmes et entreprendre des recherches spécifiques sur les provinces les plus pauvres du pays où les problèmes des femmes sont les plus dramatiques.

- *Statistiques sur les femmes nécessaires à la planification du développement national.* Les statistiques ne doivent pas considérer les femmes comme un seul groupe homogène mais plutôt comme un ensemble composé de différentes couches socio-économiques. La classe sociale doit également

être prise en ligne de compte dans d'autres facteurs tels que le logement, la fertilité, la situation de famille, le niveau d'instruction, la participation au marché du travail et les taux de survie des enfants.

D'autres statistiques essentielles incluent les informations relatives à l'alimentation, la santé, le logement, l'instruction, le développement communautaire, la productivité au travail, la législation, et la condition des femmes pauvres chefs de famille dans les régions rurales, indigènes et urbaines. Les participants ont considéré qu'il conviendrait d'utiliser le ménage comme unité de base pour l'analyse. Pour ce qui est de la santé, il faudrait tenir compte de leur rôle procréateur, des risques de maladies professionnelles, de même que des conséquences de la "double journée de travail" et la société de consommation qui les pousse à une alimentation peu nutritionnelle basée sur des produits d'accès facile et de préparation rapide, vantés par la publicité.

- *La contribution économique des femmes dans les statistiques.* Les données existantes tendent à sous-estimer sérieusement la participation des fem-

mes aux secteurs agricole et artisan. Les femmes équatoriennes ont été touchées très fortement par la crise économique de la région et la double journée de travail a surtout affecté les femmes les plus pauvres. De nombreuses femmes recensées uniquement comme ménagères sont, en fait, des agricultrices, des artisanes, des marchandes et des employées de différents services. Les participants ont souligné qu'il faudrait réviser les concepts et les techniques de collecte des données à la lumière de l'Equateur moderne au lieu d'utiliser des modèles importés d'Europe.

- *Utilisation des statistiques existantes dans les projets visant à améliorer la condition des femmes.* Les participants à cette session ont mis en relief l'importance d'une analyse statistique basée non seulement sur le sexe mais aussi sur la classe sociale et sur le groupe ethnique.

Marie-Paul Aristy, fonctionnaire hors classe chargée des affaires sociales, Mercedes Pedrero, consultante, et Fabiola Cuví Ortiz, directrice de l'IECAIM, figuraient parmi les oratrices à la séance plénière. Alfonso Chan, chef de l'administration de l'INSTRAW, a également assisté aux réunions. □

CELEBRATION DE LA CONVENTION DES DROITS DE LA FEMME

Saint-Domingue, le 22 janvier 1990.

Les participants à une table-ronde organisée par l'INSTRAW ont demandé la modification des lois dominicaines régissant les relations sociales et le travail afin de faire respecter la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes. Cette table-ronde a eu lieu le 22 janvier dans le cadre des célébrations marquant le dixième anniversaire de la Convention, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 18 décembre 1979.

Les représentantes de l'INSTRAW ont rappelé le travail de mise en oeuvre de la Convention d'un point de vue international. "La réalisation du principe d'à travail égal, salaire égal, continue à être un rêve lointain," a dit Dunja Pastizzi-Ferencic, Directrice de l'Institut. Teresa Elvira Meccia de Palmas, ambassadrice d'Argentine en République dominicaine et présidente de la Fondation pour les droits de la femme latino-américaine, a décrit le travail de la Fondation qui vise à coordonner les initiatives de la Convention au niveau régional. Ensuite les représentants de trois groupes dominicains et du Gouvernement ont parlé de leur

expérience de l'assistance directe aux femmes au niveau national.

Au cours du débat qui a suivi, plus de 120 participants, parmi lesquels des personnalités connues de la République dominicaine, des déléguées d'organisations de femmes et des représentants internationaux, ont porté leur attention sur la situation des femmes dominicaines quant à l'emploi, la vie familiale, la santé et l'éducation. Ils ont signalé qu'il fallait modifier les lois du travail afin de protéger les droits des travailleuses à des congés de maternité payés et à des crèches pour leurs enfants. Il faudrait également créer un tribunal de la famille pour traiter des cas de divorce, de viols et de violence familiale. De même, l'élévation du niveau d'instruction permettrait une distribution plus égale des tâches ménagères entre les sexes. Les participants ont aussi suggéré que les secteurs privé et public participent à l'examen de la situation des femmes travaillant dans les zones franches du pays. Et finalement, ils ont lancé un appel pour la constitution d'un front commun en vue d'obtenir la modification des lois, conformément au mandat de la Convention. □



Plus de 120 personnes ont assisté à la célébration du dixième anniversaire de la Convention de l'ONU sur les droits de la femme, organisée par l'INSTRAW à Saint-Domingue en janvier dernier.

MESSAGE DE LA DIVISION DE L'ONU POUR LA FEMME

La Division des Nations Unies pour la promotion de la femme, dont le siège est à Vienne, coordonne la diffusion des informations sur la Convention dans tout le système des Nations Unies. Chafika Sellami-Meslem, sa directrice, a adressé le message suivant à l'INSTRAW, à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de la Convention.

"A [cette] occasion..., je suis heureuse de vous assurer de l'appui total de la Division pour la promotion de la femme. Nos efforts et nos objectifs sont identiques puisque nous nous efforçons de diffuser le texte et l'esprit de la Convention afin qu'elle soit acceptée par tous et qu'elle soit appliquée universellement dans toutes ses dispositions.

"Nous pouvons certes nous féliciter de quelques succès, à l'occasion de ce dixième anniversaire, mais non pas nous sentir satisfaits. Nous pouvons être fiers, certes, de ce qui a été réalisé pendant devons garder en mémoire ce qui reste à faire. La plupart des femmes à qui s'applique la Convention ne connaissent pas encore les droits que celle-ci leur confère et elles ne savent pas l'utiliser à leur avantage. Soumises à la pauvreté, aux effets de la discrimination d'autrefois en matière d'éducation et d'emploi, manquant de connaissances sur le fonctionnement des systèmes juridiques, dépourvues d'institutions et de services pour canaliser leurs demandes par la voie légale, les femmes sont encore laissées pour compte. De nouvelles mesures doivent être prises afin de mettre la Convention et les Stratégies de Nairobi à la portée et au service de ces femmes...

"Il existe encore plus de 60 [pays] où les femmes ne sont pas protégées par cette grande charte de l'émancipation... Des efforts doivent être faits pour mener à bonne fin la tâche consistant à faire profiter toutes les femmes des avantages de ses dispositions." □

Femmes et développement: le débat continue aux Nations Unies

Commission de la condition de la femme

Vienne, 26 février au 9 mars 1990

Une Conférence mondiale de la femme aura lieu en 1995, conformément à un projet de résolution adopté en mars dernier par la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, principal organe intergouvernemental de l'organisation pour la problématique des femmes. La Commission dont les actions seront soumises à son organe de tutelle, le Conseil économique et social, cet automne, a également recommandé l'adoption d'un objectif pour 1995, à savoir 30 pour cent de femmes aux postes de haute direction au sein des gouvernements, des partis politiques, des syndicats, des associations professionnelles ou autres groupements représentatifs. Cette proposition est l'une des nombreuses recommandations visant à mettre en application les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme, qu'a évaluées la Commission au cours de sa longue session.

La Commission a déclaré que la mise en application des Stratégies se réalisait "lentement" et c'est pourquoi elle a approuvé une autre résolution par laquelle le Conseil économique et social demandera instamment aux gouvernements de renforcer leurs mécanismes et programmes nationaux pour la promotion de la femme. Elle a recommandé que tous les pays aient mis en place ces mécanismes au plus tard en 1995 au sein d'une institution leur permettant d'influer directement sur la politique gouvernementale. Les Nations Unies devront par ailleurs, conformément aux termes d'une autre résolution, mener une campagne mondiale pour sensibiliser davantage l'opinion publique aux obstacles s'opposant à la mise en application des Stratégies et insister sur l'égalité de facto dans le domaine de la participation politique et de la prise de décision ainsi que dans celui de la participation des

femmes en matière d'emploi, d'éducation et de santé. Cette campagne devra attirer tout particulièrement l'attention sur les problèmes qu'affrontent les femmes vivant en dessous du seuil de pauvreté, les femmes rurales et celles du secteur non structuré.

Les recommandations et les conclusions de la Commission, qui a évalué la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action, sont, entre autres, les suivantes:

- "Afin de contribuer à la reprise de la croissance économique, il faut faire appel à la coopération économique et sociale internationale et rechercher des politiques économiques saines. Il faut concevoir et mettre en place des ajustements structurels et d'autres mesures de réforme économique, en vue de promouvoir la participation réelle des femmes au processus de développement, tout en évitant les effets négatifs sur le plan économique et social. Ces mesures doivent s'accompagner de politiques assurant l'accès égalitaire des femmes au crédit, aux moyens de production, aux marchés et aux décisions, dans le cadre d'une politique et d'une planification économiques nationales globales."

- "La stratégie internationale de développement pour la quatrième décennie du développement des Nations Unies doit tenir compte réellement de la contribution et de la qualification des femmes et ceci doit constituer une partie significative du suivi de cette mise en oeuvre. Les organes pertinents du système des Nations Unies doivent poursuivre leur étude des effets des politiques nationales et internationales sur le progrès social et en particulier sur la condition de la femme dans les pays en développement."

- "Les politiques gouvernementales, l'action non gouvernementale et la coopération internationale doivent se

concentrer sur des programmes destinés à appuyer l'amélioration des conditions de vie des femmes du secteur non structuré."

"Ces programmes doivent contribuer, entre autres, à l'utilisation par le secteur non structuré de technologies appropriées qui amélioreraient la production et faciliteraient l'accès aux marchés national et international..."

- "Les gouvernements devront ... s'assurer que ces technologies sont à la portée des femmes et que celles-ci participent à la mise au point et à l'application pratique de ces technologies."

La Commission a ensuite lancé un appel aux gouvernements et aux institutions financières leur demandant d'appuyer la création de coopératives et de banques agricoles pour les femmes afin d'assurer leur production à petite et à moyenne échelle.

La Commission a également recommandé aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales de:

- poursuivre les campagnes de "vulgarisation juridique" à l'intention des femmes;

- créer des bureaux d'"ombudsman" afin que l'égalité devant la loi soit respectée dans la pratique;

- promouvoir la révision des livres de classe afin d'en éliminer les textes entachés de préjugés sexuels;

- garantir l'accès des femmes, avec égalité de chances, à l'éducation et à la formation, afin d'éliminer toutes les différences d'origine sexuelle dans l'alphabetisation des adultes d'ici l'an 2000;

- accroître le pourcentage de femmes participant à la prise des décisions économiques et aux emplois salariés; et,

- promouvoir les questions concernant les femmes et l'environnement, et en particulier, les catastrophes naturelles. □



Pauvrete latino-américaine

Quito

du 30 août au 1er septembre 1990

La deuxième conférence régionale de l'UNIFEM sur la pauvreté porte sur les femmes et la pauvreté dans le cadre de l'avant-projet interorganisations d'action régionale de l'Organisation pour l'amélioration de la condition des femmes pauvres d'Amérique latine et des Caraïbes. Ce plan d'action est élaboré actuellement par tous les organismes des Nations Unies, dont l'INSTRAW, qui travaillent en faveur de la participation des femmes au développement.

Le plan se propose de mettre au point une nouvelle stratégie pour les années quatre-vingt-dix face à la féminisation de la pauvreté qui s'est manifestée dans la plupart des pays au cours de la dernière décennie. Il s'occupera des secteurs requérant une action urgente, tels que la situation juridique des femmes; la manière de réduire le taux élevé de mortalité maternelle, de fertilité et de maternité précoce; l'éducation et la formation, en particulier des jeunes femmes et des femmes pauvres; l'augmentation du taux de femmes dans la population active et de celles accédant aux prêts et à la propriété; le rôle des femmes dans la sauvegarde de l'environnement; des aspects socio-culturels de la vie des femmes, tels que la discrimination, le rôle des médias et la violence à leur encontre; de même que des actions à prendre pour améliorer et systématiser les statistiques concernant les femmes.

La représentante de l'INSTRAW à la conférence parlera du travail de l'Institut en matière de politiques d'ajustement, de statistiques et de formation. □

Consultation globale sur l'eau potable et l'assainissement pour les années quatre-vingt-dix

Un environnement salubre pour une vie saine

New Delhi, 10-14 septembre 1990

La Décennie internationale des Nations Unies de l'eau potable et de l'assainissement prend fin en 1990. Les activités réalisées sous l'égide de cette initiative internationale concertée ont permis d'approvisionner en eau potable une population estimée à 700 millions de nouveaux usagers et de doter d'installations sanitaires près de 250 millions de personnes au cours de la Décennie.

Cependant, il s'avère indispensable que la communauté internationale, de concert avec chacun des pays concernés, poursuive ses efforts, afin d'atteindre pendant les années quatre-vingt-dix les buts et objectifs de cette Décennie. C'est pour cette raison que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) organise une consultation globale sur "L'eau potable et l'assainissement pendant les années quatre-vingt-dix: un environnement salubre pour une vie saine".

Accueillie par le gouvernement indien, elle aura lieu à New Delhi, du 10 au 14 septembre 1990.

Cette réunion a pour objectif de permettre aux pays en développement et aux organismes extérieurs de coopération de tenir des consultations en vue de formuler des stratégies d'approvisionnement en eau et d'assainissement compatibles avec l'environnement et durables à long terme pour les années quatre-vingt-dix et au-delà. Les résultats de ces consultations seront soumis à la session de 1990 de l'Assemblée générale des Nations Unies, dont l'ordre du jour servira de cadre aux consultations sur des points et aspects spécifiques liés aux caractères qualitatifs régionaux et mondiaux pour les années quatre-vingt-dix, alors que les stratégies donneront priorité à une approche intégrée aux niveaux national et local. □

Recommandations de la FMANU pour le programme 1990-1991

La Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU) a adressé à ses membres, lors de son assemblée de Moscou, en 1989, un certain nombre de recommandations en vue de mesures à prendre. Les associations devront veiller à ce que les Stratégies prospectives d'action de Nairobi soient traduites dans les langues nationales et amplement diffusées; à faire pression sur les gouvernements de tous les Etats Membres pour qu'ils donnent effet aux Stratégies; s'assurer que les gouvernements appuient activement les efforts des Nations Unies pour mettre en application les Stratégies au niveau international; et insister pour que les Stratégies soient partie intégrante de la quatrième Stratégie internationale de développement pour les années quatre-vingt-dix qu'adoptera cet automne l'Assemblée générale des Nations Unies.

La FMANU a également recommandé de vérifier ce qui avait été fait par les associations affiliées et leurs gouvernements nationaux depuis la Conférence de Nairobi afin de donner effet aux Stratégies et à la Convention des droits de la femme des Nations Unies ainsi que la proportion d'hommes et de femmes parmi les dirigeants, les membres des conseils d'administration et les cadres de ces associations. □

1990: Année internationale de l'alphabétisation

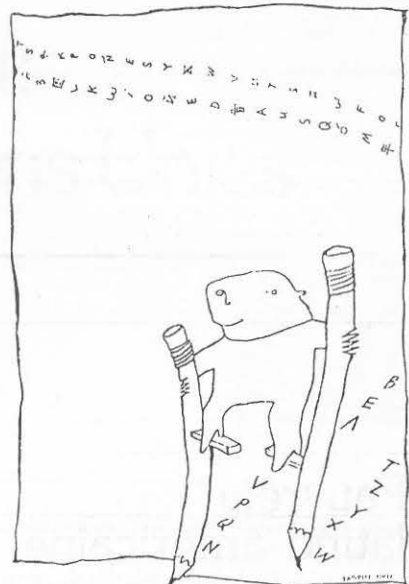
L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 1990 Année internationale de l'alphabétisation (AIA). L'alphabétisation intéresse au plus haut point les femmes, puisque, en matière d'analphabétisme, la brèche se creuse de plus en plus entre elles et les hommes: le taux actuel est de 34,9 pour cent pour les femmes contre 20,5 pour cent pour les hommes, et dans le monde en développement, où se concentrent près de 98 pour cent des analphabètes du monde entier, l'écart atteint 21 pour cent. Les femmes analphabètes âgées de plus de 15 ans représentent maintenant, les deux tiers des analphabètes du monde.

Pour remédier à cette situation, l'AIA s'est liée à un plan d'action destiné à aider les pays à éradiquer l'analphabétisme d'ici l'an 2000. L'un des objectifs majeurs de l'Année internationale de l'alphabétisation est de

créer les conditions favorables au lancement de plans d'action mondiaux, régionaux et nationaux, en mobilisant l'opinion publique internationale pour qu'elle soutienne ces efforts d'alphabétisation. On s'efforcera en particulier d'alerter l'opinion publique sur le taux d'analphabétisme chez les femmes adultes et les conséquences de celui-ci sur le bien-être de leurs enfants, sur le taux de scolarisation plus faible des filles par rapport aux garçons et sur le lien entre alphabétisation et pauvreté, sous-développement et mise à l'écart économique, sociale et culturelle.

L'AIA a prévu, entre autres manifestations importantes, une Conférence mondiale de l'éducation pour tous (Thaïlande, du 5 au 9 mars), la Conférence internationale de l'éducation (Genève) et la Journée internationale de l'alphabétisation (le 8 septembre).

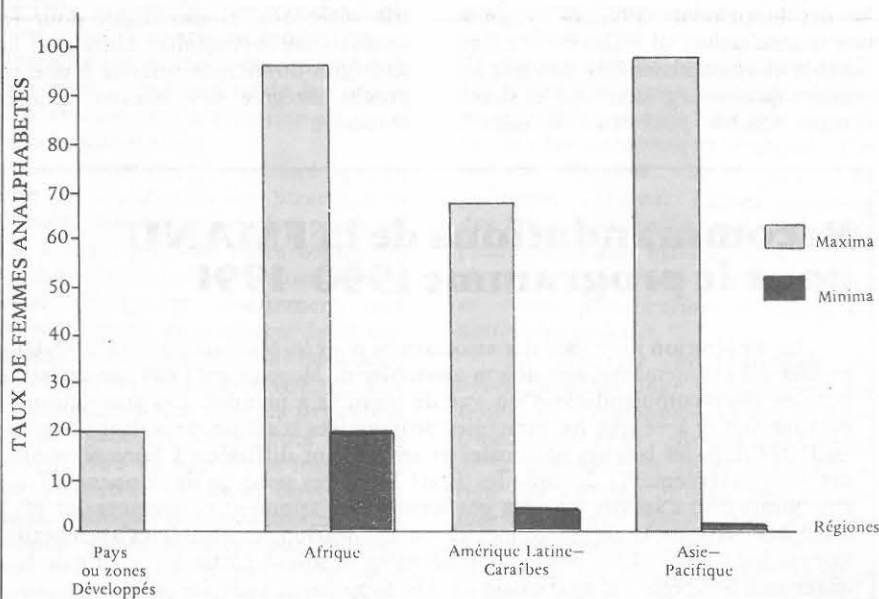
L'Unesco est l'organisme respon-



1990 INTERNATIONAL LITERACY YEAR

sable au sein des Nations Unies de l'AIA. Pour toute information complémentaire sur ses programmes d'alphabétisation, adressez-vous au Secrétariat de l'AIA, Unesco, 7 place de Fontenoy, 75007 Paris, France. □

ANALPHABETISME DES FEMMES AGEES DE 15 ANS OU PLUS 1980 85: MAXIMA ET MINIMA (POURCENTAGES)



Le taux d'analphabétisme des femmes âgées de 15 ans ou plus varie considérablement à l'intérieur des régions. Dans la région Asie-Pacifique, par exemple, il va de 99% au Yémen à 1% aux Tonga. Le taux le plus élevé en Afrique concerne le Burkina Faso où 97% des femmes de 15 ans ou plus sont analphabètes alors que La Réunion s'enorgueillit du taux le plus faible, avec 20%. L'écart est tout aussi marqué en Amérique latine et aux Caraïbes: 68% d'analphabètes à Haïti contre 4% à Cuba. Parmi les pays développés, c'est le Portugal qui a le pourcentage le plus élevé de femmes analphabètes (20%) et l'Union soviétique le plus bas (0%).

Source: United Nations Wall Chart on the Situation of Women 1990: Selected Indicators. Effort conjoint du Département des affaires économiques et sociales internationales et du Bureau de Vienne des Nations Unies, avec le concours de l'UNICEF, du FNUAP, du PNUD, d'UNIFEM et de l'INSTRAW. Publication destiné à la vente No. E. 90. XVII. 3A.

Une série désignée par des années séparées par une barre transversale, exemple 1985/87, se réfère à la dernière année de cette période pour laquelle on dispose de données.

Le terme pays, zones ou régions "développées" n'est utilisé ici qu'à des fins statistiques et n'exprime pas nécessairement un jugement de valeur quant au niveau atteint par un pays ou une zone donnés en matière de développement. Dans ce diagramme, le terme régions ou zones "développées" désigne les pays ou zones d'Europe, plus l'Australie, le Canada, le Japon, la Nouvelle Zélande, l'Union soviétique et les Etats-Unis. Les chiffres concernant l'Australie, le Japon et la Nouvelle Zélande sont de ce fait présentés sous la rubrique "pays ou zones développées" et non sous celle d'Asie-Pacifique.

Nouvelles des régions

CEA Commission économique pour l'Afrique

Une conférence internationale sur le rôle de la participation populaire dans le développement a clairement démontré que l'absence de processus interactifs est la cause principale du persistant désastre économique africain qui dure depuis déjà une décennie. Financée conjointement par la CEA et des organisations non gouvernementales, la conférence a demandé aux peuples et aux gouvernements d'Afrique d'entreprendre d'urgence une série de changements radicaux dans les structures, les modèles et le contexte politique des prises de décision à tous les niveaux de la société.

La conférence, qui s'est tenue à Arusha (Tanzanie) du 12 au 16 février 1990, a adopté la Charte africaine pour la participation populaire aux transformations du développement (Arusha, 1990), qui déclare que "les processus politiques doivent créer un espace où la liberté d'expression ait sa place, les différences soient tolérées ... et assurer la participation réelle des populations ainsi que de leurs organisations et associations à l'élaboration des politiques et des programmes."

Une partie importante de la Charte est consacrée à l'analyse de l'importance capitale de la participation des femmes au développement et insiste sur le fait que l'obtention par les femmes de l'égalité dans le domaine social, économique et politique doit constituer la caractéristique essentielle de tout modèle de développement démocratique et interactif.

Victoria Okobi, membre du Conseil d'administration de l'INSTRAW, a présenté une communication au nom de l'Institut à la quatrième *Conférence régionale sur l'intégration des femmes au développement et la mise en oeuvre des Stratégies d'Arusha pour la promotion de la femme en Afrique*, qui s'est tenue à Abuja (Nigéria) du 6 au 10 novembre 1989. "Dès les premiers jours", a-t-elle fait remarquer, "l'Institut a consacré une partie importante de ses efforts à la région africaine." Elle a cité le projet de l'INSTRAW concernant les statistiques sur les femmes du secteur non structuré — auquel l'Institut participe conjointement avec la CEA et l'Organisation de l'unité africaine —, les essais sur le terrain de ses programmes de formation sur les femmes, l'eau et l'assainissement, dans le cadre d'ateliers nationaux dans quatre pays africains, et les méthodes d'évaluation. □

CEE Commission économique pour l'Europe

La CEE a entrepris de concert avec l'INSTRAW un projet conjoint sur l'emploi du temps et elle vient de terminer quatre des cinq études de cas. La première concerne "La vie quotidienne dans les pays de la CEE: une étude comparative de l'emploi du temps des femmes et des hommes". Elle examine en particulier les tendances et les changements intervenus en matière d'emploi du temps entre les années vingt et les années soixante en Union soviétique, aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni, ainsi que les tendances et les changements en matière de travail salarié et non salarié et de loisirs. Bien que les hommes aient toujours la responsabilité primordiale du travail rémunéré et les femmes celle du travail non rémunéré, la conformation de l'emploi du temps des hommes et des femmes a tendance dans l'ensemble à converger.

La deuxième étude de cas a pour titre "Activité économique et emploi du temps des femmes". L'un des chapitres porte sur l'emploi des femmes et notamment sur le rapport âge/participation en Europe, alors qu'une autre analyse part de données sur la répartition du temps pour examiner la relation entre la situation face à l'emploi et l'éventail complet des branches d'activités exercées par les femmes et les hommes.

Le travail des femmes dans le secteur non structuré et au sein du ménage dans les pays à économie planifiée constitue le thème de la troisième étude de cas. Elle analyse principalement les déterminants et les modalités de travail, l'emploi du temps, le rôle économique des femmes dans ces pays, et examine les concepts et la quantification des secteurs des ménages et non structuré. La quatrième monographie, consacrée aux variations de l'emploi du temps des femmes selon l'âge et la position au sein du cycle familial, comporte une analyse longitudinale de ces changements au Danemark, en Norvège et dans le Royaume-Uni. Elle contient également des données sur les Pays-Bas, la Hongrie, le Canada et les Etats-Unis.

La Commission souhaite accroître sa collaboration avec l'INSTRAW et utiliser les points focaux de celui-ci en Europe comme centres de ses futures activités dans ce domaine. Après la réunion conjointe CEE/INSTRAW de novembre dernier sur les statistiques concernant les femmes (cf p. 26), des consultations auront lieu en vue de la prochaine réunion de 1991.

CEPALC

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

En 1989 la CEPALC a réorganisé ses activités afin de systématiser les relations de son Bureau pour la participation des femmes au développement avec les gouvernements régionaux grâce à l'aide d'un groupe de Présidents d'organes des Nations Unies. En cela, la Commission obéit aux recommandations de la quatrième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique en Amérique latine et aux Caraïbes, tenue à Guatemala, du 27 au 30 septembre 1988.

La session de septembre 1989 de la Conférence des Présidents a mis en évidence les actions réalisées par la Commission en faveur des secteurs féminins les plus défavorisés ainsi que celles destinées à accroître les connaissances théoriques et pratiques sur tout ce qui concerne les femmes. Elle a également souligné qu'il était possible qu'un projet interrégional sur ce thème soit élaboré par les Commissions régionales et l'INSTRAW.

La CEPALC a présenté aux Présidents les nouvelles études suivantes:

-"Les femmes rurales d'Amérique latine et des Caraïbes: résultats de projets et de programmes" qui résume les principaux aspects de la situation des femmes rurales de la région pendant ces dernières années et qui s'intéresse surtout à la division selon le sexe du travail productif rural et à l'incorporation récente des femmes à l'agro-industrie;

-"Les femmes et la politique en Amérique latine et aux Caraïbes" qui analyse la participation politique des femmes et ses liens avec le concept de développement intégral;

-"Amérique latine: le défi de la socialisation de l'environnement familial" qui analyse les changements survenus dans la situation des femmes et des familles de la région. Cette situation qui résulte d'un développement inadéquat et de l'impact de la crise engendrée par la dette extérieure exige l'élaboration de politiques innovatrices et efficaces en faveur des femmes.

La cinquième Conférence régionale est prévue pour septembre-octobre 1991. □

CESAP

Commission économique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique

Deux des publications de 1989 de la CESAP concernent les femmes et le développement. L'une, *Directives pour l'amélioration de la situation légale des femmes*, découle de l'analyse et de l'évaluation des programmes de vulgarisation juridique à l'intention des femmes que réalise la Commission au Bangladesh, en Indonésie, aux Philippines et au Sri Lanka. Les programmes portent sur les droits politiques, civils/familiaux et économiques des femmes, les programmes sociaux en général et plus particulièrement ceux en faveur des salariés. Les programmes ont été exécutés par les organes homologues de chacun des pays dans le cadre d'ateliers, et des campagnes de vulgarisation juridique ont été réalisées. Ces *Directives* décrivent la portée et la stratégie d'un programme de vulgarisation juridique ainsi

que les campagnes effectuées dans chacun des quatre pays.

L'édition mise à jour de *L'annuaire des points focaux nationaux pour la promotion de la femme en Asie et dans les pays du Pacifique* contient des diagrammes sur la population totale, les actifs, le taux de fécondité et l'espérance de vie pour chacun des 32 pays de la CESAP. Elle fournit également des informations sur les points focaux nationaux, et entre autres sur les politiques nationales en la matière, leurs structures administratives, leurs fonctions, leurs principaux programmes et publications, ainsi que des cartes de chaque pays et un dépliant avec la carte de la région tout entière. □

CESAO

Commission économique et sociale pour l'Asie Occidentale

La CESAO a élaboré, afin d'accroître la participation économique des femmes arabes de la région, un avant-projet caractérisé par une approche acceptable du point de vue culturel et tenant compte des responsabilités familiales des femmes ainsi que de leur contribution économique. Ce projet, qui a déjà reçu un premier financement du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), a pour titre "Stratégie pour l'Asie occidentale: une troisième option pour les femmes arabes".

La participation des femmes aux activités économiques dans la région de la CESAO est parmi les plus faibles du monde. Parallèlement, la demande de main-d'oeuvre dans les pays du Golfe Persique a provoqué l'afflux d'un très grand nombre de travailleurs immigrés, et même de femmes. Toutefois, l'incorporation croissante des femmes autochtones afin de satisfaire cette demande exige un examen approfondi des valeurs culturelles à prédominance islamique de la région, lesquelles freinent l'accès des femmes aux emplois rémunérés.

Trois domaines d'action se prêtent à l'accroissement de la participation économique des femmes tout en respectant les normes et les comportements en vigueur. Premièrement, le nombre de femmes travaillant à des postes de secrétaires et de personnel de service, où la demande est forte, pourrait augmenter considérablement. Deuxièmement, leur proportion dans les professions liées aux statistiques et celles exigeant un titre universitaire pourrait monter en flèche. Cependant, ces deux premières possibilités ne sont pas forcément les meilleures, étant donné que les femmes embauchées comme secrétaires ou comme personnel de service ne font que renforcer les stéréotypes sexuels, alors qu'une très faible quantité de femmes de la région ont la formation voulue pour être cadre.

La CESAO propose donc une "troisième option" - "la réponse du marché de l'emploi aux besoins d'aujourd'hui et de demain en matière de main-d'oeuvre". Elle a le même objectif que les deux autres - une participation accrue des femmes-, mais elle adapte les exigences de l'emploi aux besoins familiaux de la femme au lieu de faire l'inverse. La Commission espère y parvenir grâce à quatre activités interdépendantes: collecte et analyse des données pour connaître la situation actuelle des femmes; la formation professionnelle; la formulation de directives pour les politiques et leur présentation au cours d'une réunion de décideurs et de groupements de femmes; et la mise en oeuvre de la stratégie elle-même grâce à des activités d'échanges et de coopération technique. □

NOUVELLES IDEES A L'EXTERIEUR DES NATIONS UNIES

L'INSTRAW assiste pour la première fois au sommet des non alignés

Belgrade, 4-7 septembre 1989

L'INSTRAW a été invité pour la première fois à participer en tant qu'observateur à la Neuvième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à Belgrade (Yougoslavie) du 4 au 7 septembre 1989.

Une étude intitulée "Les femmes et la coopération Sud-Sud: un pont vers l'intégration", préparée par l'INSTRAW

avec la collaboration du Centre pour la coopération internationale et le développement de Ljubljana (Yougoslavie) et de l'Institut d'études du développement du Zimbabwe, a été distribuée aux délégués.

L'INSTRAW y était représenté par sa Directrice, Dunja Pastizzi-Ferencic, et par Borjana Bulajich, Administratrice adjointe aux affaires sociales. □

International Women's Rights Action Watch

New York, 20-22, janvier 1990

"Une décennie après la Convention des femmes. Où en sommes-nous? Où allons-nous?" est le titre de la Cinquième conférence annuelle d'IWRAW, qui a célébré le dixième anniversaire de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes formes de discrimination l'égard des femmes. Le but de cette conférence était d'évaluer la mise en oeuvre de la Convention aux échelons nationaux et de préparer une deuxième décennie fructueuse. En outre, un forum spécial sur les droits des femmes en matière de procréation s'est concentré sur les menaces qui pèsent sur ces droits dans le monde entier depuis la décision prise récemment par la Cour suprême des Etats-Unis dans le cas, *Webster*.

Les participants se sont également penchés sur les thèmes examinés par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, qui a étudié les rapports des pays en jan-

vier 1990. Les sessions sur les connaissances et les services juridiques ont montré comment les groupes de femmes et d'assistance judiciaire du monde entier sont en train de mettre en oeuvre les principes de la Convention au niveau de la base.

IWRAW, mieux connu comme WATCH, est un réseau mondial de personnes et d'organisations qui suit de près, analyse et promeut la modification des lois et des politiques affectant la condition des femmes. Elle est la seule ONG à concentrer son attention sur la Convention et sur les relations entre celle-ci et les droits de l'homme et le développement.

L'INSTRAW était représenté par la consultante Nina Miness. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter: DLPP/IWRAW, Center for Population and Family Health, 60 Haven Ave., B-3, New York, N. Y. 10032, Etats-Unis. Tél. 212/305-6980. Fax 212/305-7024. □

Les pays non alignés se réunissent pour étudier les femmes et le développement

La Havane, 29 janvier-1er février 1990

La Conférence ministérielle des pays non alignés sur la participation des femmes au développement avait pour objet de coordonner la position de ces pays en la matière, en vue, tout particulièrement, de la session de 1990 de la Commission de la condition de la femme de l'ONU.

La Conférence a recommandé de renforcer les relations de travail, à l'intérieur du système des Nations Unies, entre la Division pour la promotion de la femme, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et l'INSTRAW, afin d'entreprendre des activités en faveur non seulement des femmes mais du développement global des pays non alignés et en développement. Elle a aussi demandé au Bureau de statistique de l'ONU, à la Division et à l'INSTRAW de renforcer encore davantage leur collaboration en matière de collecte, analyse et utilisation des statistiques concernant les femmes.

La Conférence a adopté une Déclaration qui énonce, entre autres: "Nous réaffirmons la précieuse contribution de toutes les femmes et accordons notre appui le plus ferme à leurs aspirations de voir leurs droits reconnus. Nous soulignons en particulier le besoin d'entreprendre des efforts plus soutenus en vue d'une intégration pleine des femmes aux processus de développement. La promotion des droits humains et de la liberté est un des principaux objectifs de notre Mouvement."

Marie-Paul Aristy, fonctionnaire hors classe chargée des affaires économiques et sociales, a représenté tout le système des Nations Unies à la Conférence. □

"Les femmes soutiennent la moitié du ciel: Une vision et une voix pour les années 90"

Des Moines, Iowa, 3-5 mai 1990

Ce colloque international, tenu sous l'égide de l'Association des Nations Unies de l'Iowa, avait pour but de susciter un dialogue entre des spécialistes des sciences humaines, des chercheurs, des planificateurs, des décideurs, des artistes et des dirigeants communautaires, afin de favoriser les changements institutionnels et culturels. Les sessions se sont déroulées autour des thèmes suivants: l'accès à l'information; l'accès à la culture populaire, aux médias et aux publications alternatives; l'accès aux ressources; le travail des réseaux au niveau de la communauté et l'accès au pouvoir. Une foire des communications a illustré comment notre héritage s'exprime, aux échelons national et international, à travers la vie des femmes, et en particulier à travers l'art, les masques, les médias et les travaux d'aiguille.

Le programme basé sur le modèle de FORUM'85 —la réunion des organisations non gouvernementales de base convoquée par l'ONU à Nairobi— visait à:

1) poursuivre la mise en oeuvre locale et mondiale des Stratégies prospectives d'action de Nairobi et de la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes;

2) promouvoir une meilleure compréhension des véritables problèmes et des points communs unissant les femmes du monde entier;

3) apporter une vision de ce que pourrait ou devrait être la société pour les femmes dans les années 90; et

4) explorer les façons d'augmenter le pouvoir des femmes et de leurs organisations.

Dunja Pastizzi-Ferencic, Directrice de l'INSTRAW, a parlé du thème "Le besoin d'indicateurs et de politiques innovateurs du développement. Le travail des femmes dans le secteur non structuré." Le système des Nations Unies était également représenté par des orateurs du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). □

WOMEN

hold up half the sky:
vision and voices for the 1990s



Les femmes et la multidimensionnalité du pouvoir

Montréal, 3-8 juin 1990

Ce premier sommet mondial, organisé par le groupe de femmes canadien F.R.A.P.P.E. ("Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique"), sera célébré en commémoration du cinquantième anniversaire du droit de vote des femmes québécoises. FRAPPE le considère comme une "convention semblable à celle de Nairobi visant à préparer le chemin pour la réunion des Nations Unies prévue pour 1995".

A cet égard, les objectifs du sommet sont l'élaboration de stratégies commu-

nes débouchant sur l'accès des femmes aux sphères du pouvoir, et la création des moyens nécessaires pour que les femmes occupent la place qui leur revient dans toutes les structures de décision de la société moderne.

Les quatre ateliers principaux seront consacrés à: Pouvoir et économie; pouvoir et médias; pouvoir et politique; et pouvoir et religion. D'autres ateliers simultanés traiteront des rapports du pouvoir avec l'art, l'écologie, les femmes handicapées, la santé, la loi, la procréation et ses choix, les personnes

âgées, la sexualité et le travail. Ce dernier thème prétend analyser le travail des femmes de façon critique et présenter ses perspectives d'avenir dans les secteurs structuré et non structuré.

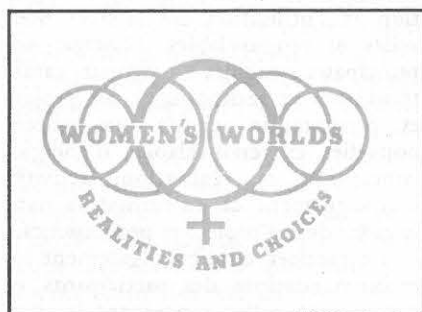
La cinéaste Margarethe von Trotta, l'auteur Shere Hite et la politicienne Geraldine Ferraro sont quelques-unes des oratrices invitées.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter: FRAPPE, 822, rue Sherbrooke est, Bureau 322, Montréal, Québec, Canada H2L 1K4. Tél. 514/521-0152. Fax 514/521-7686. □

Réalités et choix dans le monde des femmes

New York, 3-7 juin 1990

Le Quatrième congrès interdisciplinaire international sur les femmes à Hunter College (CUNY), à New York,



qui a lieu tous les trois ans, vise à réunir des théoriciens et des praticiens d'une large gamme de disciplines dans le but de mettre en commun leurs opinions, leur expérience et leurs recherches et d'explorer des thèmes intéressant les femmes du monde entier.

Cette année, le Congrès étudiera les réalités et les choix des femmes des points de vue de l'analyse, de la recherche, de la théorie et de l'action.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter: Marsha Frankel, 4th IICW, Dept. of Anthropology, Hunter College-CUNY, 695 Park Ave., New York, NY 10021, Etats-Unis. □

Nos collègues indiennes demandent notre appui

L'Institut indien des sciences humaines est en train de préparer une conférence internationale sur les femmes et les problèmes du logement, à la fin de l'année 1990. Il désirerait également lancer un projet international, interculturel et pluridisciplinaire sur l'amitié, et plus particulièrement sur l'amitié parmi les femmes, en zones rurale et urbaine, dans le monde du travail et dans la vie ménagère.

L'Institut a demandé de l'aide financière pour cette conférence et la contribution de spécialistes à l'étude sur l'amitié.

Contact: Prof. Samir K. Ghosh, Indian Institute of Human Sciences, 114 Sri Aurobindo Rd., Konnagar, W.B., Inde 712 235. □



Au cours de cette cérémonie religieuse à Bali, ce sont les femmes qui apportent les offrandes au temple.

Bibliothèque

sélection de publications

Report from the National Training Workshop on "Women, Water Supply and Sanitation", Zonta International/INSTRAW, Saint-Domingue, 1990, 47 pages, en anglais. INSTRAW/SER. A/19.

Ce rapport présente le résumé des activités et des points les plus importants traités pendant cet atelier tenu à Lagos (Nigéria) du 10 au 16 mai 1989. Ces sujets sont, entre autres: la participation des femmes à la planification des projets et programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement; les activités des femmes dans le domaine de l'éducation sanitaire et de l'hygiène au sein de ces projets et programmes; le rôle que les femmes jouent, en tant que partenaires et bénéficiaires, dans le choix des technologies et de la formation en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement; les activités des femmes au stade opérationnel des projets dans ce domaine; et les stratégies de communication/information pour ces projets. Le rapport comporte également de nombreuses recommandations émanant de l'atelier.

Ces recommandations sont, entre autres: de demander aux Etats Membres d'établir des comités directeurs uniformes pour la planification des projets et des programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement; de créer une commission nationale des femmes qui leur servirait de relais pour que leurs contributions soient prises en compte dans les politiques et la planification de ces programmes; d'améliorer les filières de formation des femmes en matière de santé et d'hygiène; de faire participer les femmes à tout le processus de sélection des technologies et de la formation; d'élaborer une politique nationale relative aux femmes, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, centrée principalement sur les stratégies de communication et d'information; et d'évaluer régulièrement les projets et programmes réalisés dans ce domaine.

Les annexes présentent l'ordre du

jour, un exposé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans l'Etat d'Akwa Ibom et les discours inauguraux du ministre du Développement social, la jeunesse et les sports, et de la représentante de l'INSTRAW, Stephani Scheer.

Report of the Regional Training Seminar on "Women, New and Renewable Sources of Energy", Saint-Domingue, INSTRAW, 1989, 38 pages, en anglais, INSTRAW/SER. A/18.

Ce rapport résume les activités du séminaire, organisé par l'INSTRAW avec la collaboration de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'aide financière du gouvernement italien. Ce séminaire s'est tenu à Addis Abeba (Ethiopie) du 16 au 20 octobre 1989.

Le séminaire se proposait de tester le prototype des cours de formation modulaires multimédia de l'INSTRAW et du Centre du BIT de Turin sur Les femmes et les sources nouvelles et renouvelables d'énergie. Les débats ont porté sur les points suivants: panorama général des activités de l'ONU

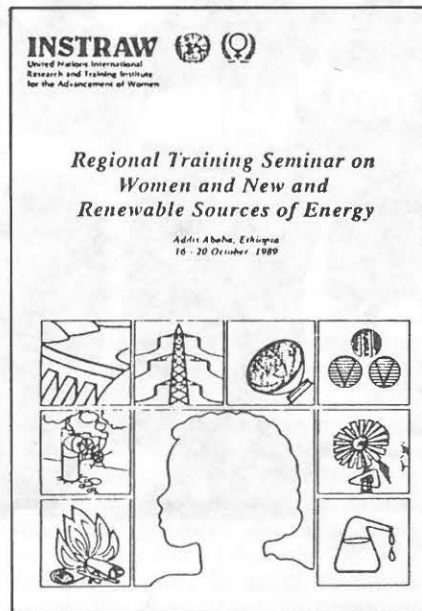
dans ce domaine; le rôle que joue la femme dans la mise en valeur, la gestion et l'utilisation des sources nouvelles et renouvelables d'énergie; les principaux systèmes en vigueur; caractéristiques et technologies; les projets et programmes relatifs aux sources nouvelles et renouvelables d'énergie: conception et réalisation; activités d'enseignement et de formation dans le cadre de ces projets et programmes.

Le rapport contient également les recommandations des participants, et notamment celles concernant la prise de conscience dans les politiques nationales du rôle joué par les femmes dans ce domaine; l'incorporation de femmes qualifiées à la gestion, la supervision, le suivi et l'évaluation des projets; la priorité à accorder aux technologies contribuant à alléger la pénibilité du travail des femmes; et l'évaluation critique des programmes de formation portant sur les sources nouvelles et renouvelables d'énergie. La liste des participants et des observateurs ainsi que le programme de travail du séminaire sont cités en annexe.

Taller Subregional de Centroamérica para Productores y Usuarios de Estadísticas e Indicadores de la Mujer y el Desarrollo, INSTRAW, Saint-Domingue, 1989, 150 pages, en espagnol, INSTRAW/SER. A/16.

Cette publication présente les travaux de l'atelier de formation sous-régional sur les statistiques et les indicateurs concernant les femmes qui s'est tenu à San José (Costa Rica) du 5 au 10 décembre 1988. Cet atelier était organisé par l'INSTRAW avec la collaboration du Centro Nacional para el Desarrollo de la Mujer y la Familia de Costa Rica.

Le rapport résume les débats et les recommandations. Il contient également toutes les communications présentées dans le cadre de l'objectif de l'atelier et qui portent sur les besoins des utilisateurs en matière de statistiques; les données statistiques pour la quantification de la participation



des femmes au processus de développement et l'utilisation des statistiques pour l'élaboration de politiques en faveur des femmes. Les recommandations soulignent la nécessité d'adopter des mesures visant à améliorer les statistiques traditionnelles et à faciliter l'accès à l'information. Elles demandent également de réviser les classifications des professions afin de mieux rendre compte de la situation dans la région; d'ajouter la catégorie de groupe ethnique aux caractères qualitatifs pertinents dans les tabulations, et de poursuivre les recherches sur les conditions et les causes des migrations internes et internationales.

Les annexes contiennent quelques-unes des communications présentées à l'atelier, l'ordre du jour, et la liste des participants et de la documentation.

Proceedings of the Interregional Consultative Meeting on Women in Cooperatives: Implications for Development, INSTRAW, Saint-Domingue, 1990, 374 pages, en anglais. INSTRAW/SER. A/17.

La première partie des actes de cette réunion, tenue à Plovdiv (Bulgarie) du 20 au 24 juin 1988, contient le rapport final de la réunion qui avait pour objectif principal d'analyser, du point de vue global et régional, la participation des femmes à l'action coopérative, notamment dans les pays en développement, et d'élaborer des directives à long terme en vue de promouvoir la participation des femmes au sein des coopératives.

La deuxième partie présente les communications faites par des spécialistes du mouvement coopératif des pays en développement et développés ainsi que d'organismes et institutions des Nations Unies. Elles portent essentiellement sur l'approche coopérative du développement; les expériences régionales en matière de politiques économiques et sociales; la participation des femmes au mouvement coopératif international; et les aspects propres à l'organisation et à la gestion des coopératives. Des exem-

ples en provenance de pays africains, asiatiques, européens et latino-américains, ainsi que d'organisation gouvernementales et non gouvernementales et d'institution des Nations Unies, y sont présentés.

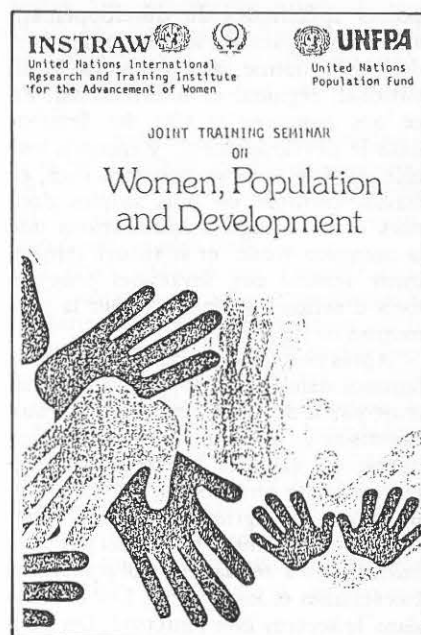
Les participants ont élaboré des directives types concernant les actions à prendre aux niveaux international, régional et national, et entre autres: la coordination de l'enseignement en matière de mouvement coopératif, la formation et l'échange d'information offerts par les Nations Unies, ses organismes spécialisés et les organisations gouvernementales et non gouvernementales aux femmes des coopératives; la collecte et la classification des données nationales et régionales concernant la participation des femmes aux coopératives, et les recherches à réaliser sur les obstacles s'opposant à la participation des femmes aux coopératives et sur les coopératives où les femmes sont majorité.

Report of Training Seminar on Women, Population and Development, organisé conjointement par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'INSTRAW, Saint-Domingue, 1990, 35 pages, en anglais, INSTRAW/SER. A/20.

Ce rapport résume les débats du séminaire, qui était le premier de la sous-région Amérique centrale-Caraïbes destiné aux institutions homologues nationales s'occupant des questions relatives aux femmes, à la population et au développement. Pendant ce séminaire (Saint-Domingue, du 22 au 26 mai 1989), de hauts fonctionnaires spécialistes du développement de différents ministères, des administrateurs de programmes d'organismes des Nations Unies et des dirigeants d'organisations non gouvernementales et de femmes ainsi que d'établissements d'enseignement supérieur ont échangé leurs expériences et leurs points de vue afin de modifier la formulation des programmes et des projets dans le but d'en faire bénéficier directement les

femmes, leurs familles et la société tout entière.

Les communications présentées portent sur des thèmes variés, tels que l'approche des Nations Unies dans le domaine de la participation des femmes au développement et de la population ou les expériences des différents pays en matière de programmes relatifs à la population et de politiques de



développement. L'une des journées du séminaire avait été consacrée au travail de groupe d'où ont surgi plusieurs recommandations. Celles-ci concernent la place des femmes dans la prise de décision, l'utilisation des médias pour la promotion des questions des femmes, une plus grande diffusion de l'information sur la mortalité maternelle, et la quantité d'heures et le lieu de travail comme indicateurs pour améliorer les statistiques et rendre les enquêtes sur les ménages plus complètes. Le rapport contient également un choix de références bibliographiques sur les femmes, la population et le développement en Amérique latine et aux Caraïbes. □

Notre choix

1989 World Survey on the Role of Women in Development. *Office des Nations Unies à Vienne, Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, Vienne, 1989, 301 pages, en anglais.*

Cette étude met à jour un premier travail antérieur publié en 1986 et se compose d'onze chapitres, y compris des annexes, des tableaux et des figures, et une bibliographie. Conformément à un mandat de l'Assemblée générale, elle se concentre sur quelques points spécifiques du développement ayant un impact sur le rôle des femmes dans l'économie, aux échelons local, national, régional et international. En ce qui concerne le rôle des femmes dans le développement, y compris leur rôle dans le secteur non structuré, ce travail contient de plus amples données et davantage d'informations que la première étude, et se trouve étroitement associé aux Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme.

Après une vue d'ensemble du rôle des femmes dans le développement, la majeure partie de l'étude est consacrée aux questions de fond, divisées en dix chapitres: Les femmes, la dette et les ajustements; Les femmes, les systèmes alimentaires et l'agriculture; Les femmes et le développement industriel des pays industrialisés: tendances et perspectives; Les femmes et les services; Les femmes dans le secteur non structuré; Les politiques d'égalité des chances dans le monde du travail; La technologie et les femmes; La culture et le rôle économique des femmes; Les statistiques et les indicateurs sur la participation des femmes à l'économie; et Egalité, développement et paix: une interdépendance à la fois inévitable et irrésistible.

Les organismes suivants des Nations Unies ont collaboré aux différents chapitres: Division de la promotion de la femme; FAO; ONUDI; CNUCED; OIT; Centre pour la science et la technique au service du développement; Unesco; et le Bureau de statistique. L'INSTRAW a rédigé l'annexe au chapitre sur Les femmes dans le secteur non structuré, en ce qui concerne en particulier la compilation de statistiques et d'indicateurs.

World Economic Survey 1989: Current Trends and Policies in the World Economy. *Département des affaires économiques et sociales internationales des Nations Unies, New York, 1989, 186 pages, en anglais.*

Ce volume examine et analyse les implications de tendances économiques positives telles que la grande et subite expansion de la production mondiale, la croissance vigoureuse du commerce et des investissements internationaux, et le fait que de nombreux pays en développement, surtout en Afrique et en Amérique latine, aient à peine été avantagés par ces événements.

L'étude est divisée en huit chapitres: La situation économique mondiale; Tendances et perspectives économiques globales; Commerce international; Les finances internationales et la dette; La situation énergétique mondiale; Les réformes économiques et l'intégration des économies planifiées; Les taux d'intérêt pendant les années 80; et Les ajustements économiques et le transfert net des ressources des pays en développement.

La partie finale de l'étude est consacrée à trois thèmes spéciaux. Un de ces thèmes porte sur les conquêtes socio-économiques des femmes, en particulier les aspects économiques de leur condition, et la contribution des femmes au développement économique, à la lumière de leur participation à l'évolution des marchés du travail. Cette section contient des tableaux des taux d'activité des hommes et des femmes dans les différentes régions, et de la population féminine active dans l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire en 1970 et 1980. Elle examine également l'impact de la technologie sur les femmes.

Les autres thèmes spéciaux traités dans cette étude sont l'identification, l'analyse et le suivi des événements économiques mondiaux dès leurs débuts, et certains indicateurs démographiques. Il est aussi fourni de nombreux tableaux et figures statistiques.

Multimedia Training Materials for Water Supply and Sanitation. *Banque mondiale, Institut pour le développe-*

ment économique, Washington, sans date, en anglais.

Ces nouveaux instruments pour la formation se composent d'une collection complète de matériel audio-visuel et imprimé, destiné à aider les administrateurs et les décideurs à planifier, à financer et à mettre en oeuvre des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. La collection met l'accent sur les considérations économiques, financières et institutionnelles qui sont essentielles au succès de tout projet de ce genre.

Ce matériel est regroupé autour de quatre domaines principaux: faisabilité économique, faisabilité financière, faisabilité institutionnelle et options techniques. A l'intérieur de chacun de ces domaines, différents thèmes constituent des unités de formation autonomes. La collection contient ainsi vingt unités au total, y compris des unités séparées expliquant les concepts de macro-économie, de planification sectorielle et de cycle des projets. Dans leur ensemble, ces unités représentent un séminaire complet de deux semaines, mais elles peuvent également être commandées et utilisées séparément si l'on désire mettre en lumière certains thèmes en particulier.

Chaque unité est accompagnée de diapositives en couleurs 35 mm et d'une conférence enregistrée sur cassette, de vingt exemplaires du manuel du participant et du texte illustré de la présentation audio-visuelle. En outre, un cahier réunit toutes les notes et les suggestions destinées aux instructeurs.

Le matériel de cette collection a fait l'objet d'un examen fouillé par le personnel de la Banque mondiale et a été mis à l'essai sur le terrain au cours d'une trentaine de séminaires. Des versions modifiées en espagnol et en français sont en voie de préparation.

Pour de plus amples renseignements ou pour faire vos commandes, veuillez contacter:

Edith A. Pena

Economic Development Institute
1818 H Street, N. W.

Washington, D.C. 20433 - Etats-Unis

Le coût des différentes unités de formation varie de 140 à 240 \$ des

E.U. et la collection complète de 20 unités se vend au détail au prix de 3.000 \$ des E.U.

Población y condición de la mujer en la República Dominicana. I. Duarte, C. Gómez, C. Báez et M. Ariza, *Saint-Domingue, Instituto de Estudios de Población y Desarrollo (IEPD), 1989, 170 pages, en espagnol.*

L'EQUIPE SPECIALE INTERORGANISATIONS ETUDIE LES FEMMES ET LES MALADIES TROPICALES

Des spécialistes du monde médical se sont interrogés, dans le cadre de la première réunion du programme spécialisé PNUD/Banque mondiale/OMS pour la recherche et la formation en maladies tropicales, si les femmes des tropiques étaient ou non plus exposées que les hommes aux maladies ou infections, de même que sur la période de la vie des femmes où ces risques sont les plus grands. Les experts ont souligné, au cours de la réunion qui a eu lieu le 1er mai 1989, que les recherches consacrées à la manière dont les maladies tropicales affectent les femmes doivent tenir compte de leur rôle exceptionnel en matière économique et sociale et comme dispensatrices de soins.

La grossesse est une période à hauts risques pour des maladies telles que la lèpre, du fait que l'accroissement du taux d'oestrogène fait baisser l'immunité et qu'une recrudescence de la maladie peut se produire. Le défi qui se pose aux planificateurs sanitaires, ont dit les experts, consiste à découvrir la manière de convaincre les femmes atteintes de lèpre d'éviter les grossesses tant que leur maladie est en phase active. Par ailleurs, le paludisme comporte également des risques pour les femmes enceintes - principalement parce qu'il provoque souvent de l'anémie, qui est la cause numéro un de mortalité maternelle.

Mais, en général, le paludisme peut être un problème beaucoup plus grave pour les femmes que pour les hommes parce que les patrons culturels en vigueur ne leur donnent pas un accès aussi aisé aux traitements. Un expert a décrit pendant la réunion la situation de la Thaïlande où la proportion des personnes fréquentant les cliniques de traitement du paludisme était de six hommes pour une seule femme. Ceci n'est pas dû au fait que les hommes sont plus sujets au paludisme mais à ce que les femmes ont moins de contrôle que les hommes sur les ressources indispensables pour se rendre à la clinique, à savoir, argent, prêts, moyens de transport, ou l'aisance sociale et la possibilité de se déplacer.

Dans les zones rurales colombiennes, où 75 pour cent des femmes travaillent à l'extérieur de leur foyer, celles-ci ont également moins de chances que les hommes d'être traitées convenablement contre le paludisme. Et cela provient du fait que, lorsqu'elles sont malades, peu d'autres personnes au sein du ménage sont disposées ou capables de les soigner.

Les participants ont également étudié la raison pour laquelle les hommes qui surpassent les femmes dans la proportion de 120 à 100 au moment de la conception, et de 105 à 100 à la naissance, finissent par être moins handicapés qu'elles par les facteurs sociaux et environnementaux. "La cause la plus frappante de la perte de cette 'supériorité' féminine dans le monde en développement", a suggéré le numéro de juin de *TDR News* "est probablement le manque relatif de protection accordée aux femmes au cours de... la grossesse et de accouchement.... Sur les cinq cent mille femmes qui, estime-t-on, meurent chaque année pendant cette période, plus de 99 pour cent appartiennent aux pays en développement."

Le Dr Carol Vlassoff déclare dans un entretien publié dans ce même numéro que "les femmes sont celles qui prennent les décisions pour tout ce qui concerne la santé de leur famille... Il est donc surprenant que si peu d'études aient essayé d'expliquer les différentiels biologiques ou sociaux en fonction du sexe, en matière de risques de maladies tropicales."

Comme elle l'a demandé, la réunion consacrée à la formation en maladies tropicales, a mis l'accent sur le besoin d'effectuer des études afin d'y trouver des réponses. C'est pourquoi des ateliers sont prévus dans le monde entier. □

Les changements qui se sont produits en République dominicaine au cours des dernières décennies dans la famille, le système éducatif et le monde du travail ont redéfini et exacerbé encore davantage la subordination des femmes.

Cette étude analyse le problème dans sa totalité et explique la situation des femmes en général à partir de fac-

teurs tels que le sexe et la classe sociale, et sur la base de la supposition méthodologique que les différences entre hommes et femmes sont dues en premier lieu à leur condition sexuelle, alors que les différences à l'intérieur du groupe des femmes s'expriment par le biais de leur position sociale.

Selon les auteurs, le passage des femmes du domaine ménager au marché du travail, le contrôle qu'elles exercent sur leur capacité de procréation grâce à la contraception et aux différentes stratégies de procréation liées à leur classe sociale, ont eu un impact considérable à la fois sur le contexte socio-démographique et sur la structure familiale.

En ce qui concerne la fertilité, on a noté un déclin de 7,4 enfants par mère en 1950-1955 à 3,8 en 1985-1990, les femmes des régions rurales ayant moyennes les plus élevées.

L'étude indique que l'impact de la crise économique pourrait accentuer la tendance vers un renforcement ou la reconstitution de la famille élargie dans les secteurs urbains populaires.

Dans le domaine de l'éducation, la participation des femmes au système s'est accrue au point qu'elle est maintenant à égalité avec celle des hommes. Cependant, les différences sexuelles continuent à être ressenties avec autant de force que dans le passé, surtout dans l'éducation technique et professionnelle.

Il se produit également une distribution inégale des salaires selon les sexes: la proportion de femmes diminue au fur et à mesure que s'élèvent les échelles de rémunération. Le processus de l'urbanisation, l'importance croissante du secteur tertiaire et la chute du revenu réel ont stimulé l'intégration des femmes à la population active, en particulier dans les activités commerciales et dans le secteur non structuré.

L'accroissement du travail rémunéré, concluent les auteurs, amène les femmes à organiser leurs tâches ménagères différemment, à avoir moins d'enfants et à rechercher l'appui de leur famille élargie, mais il les a aussi soumises à davantage de tensions et de pressions psychologiques, à cause de l'incompatibilité entre leurs rôles de productrices et de procréatrices. □

Nouvelles internes

• En octobre 1989, l'INSTRAW a reçu la visite d'une parlementaire bolivienne, Emma Oblea Torres, également présidente de la Fédération des femmes démocrates de Bolivie. Mme Oblea a procédé à des échanges de vue sur les possibilités de collaboration à l'organisation d'un atelier de formation national sur les statistiques et les indicateurs.

• Reinhardt Helmke, représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Haïti, est venu étudier et discuter les possibilités de coopération dans plusieurs domaines entre le PNUD et l'INSTRAW.

• L'anthropologue Stella Pieters Kwiers, conseillère de la Fédération des femmes de Curaçao, est venue à l'INSTRAW pour être informée des activités de l'Institut. Sa visite faisait partie de son travail de recherche, qui reçoit l'appui financier de l'Institut international de développement et de coopération du Canada.

• L'INSTRAW reçoit régulièrement la visite de représentantes d'organisations dominicaines, et parmi d'autres, celles de Miriam Perelló et Divina Franco, de l'Association des femmes dominicaines et de la Fédération du livre, respectivement.

• En novembre dernier, Elke Warnke, épouse du ministre de la Coopération économique de la République fédérale d'Allemagne, en visite officielle en République dominicaine, est venue faire une brève visite à l'INSTRAW. L'Institut a organisé à son intention une réunion officieuse avec des groupements de femme dominicaines.

• La Secrétaire de la Commission des affaires américaines de l'International Unit of Latin Notaries, Silvia Farina, a procédé à des échanges de vue avec le personnel de l'INSTRAW.

• Randy H. Grodman, coordinatrice du Département de coopération internationale de l'Organisation pour la réhabilitation par la formation, est venue de Washington afin de se familiariser avec les programmes de formation de l'INSTRAW.

• Toujours en novembre, Sandra Pyke-Anthony et Janice Abraham de la YMCA de la Trinité-et-Tobago sont venues à l'INSTRAW afin de connaître les activités et les programmes de l'Institut.

• Des représentantes de plusieurs organismes de coopération internationale qui se trouvaient à Saint-Domingue

pour une réunion du Conseil international des organismes bénévoles en décembre dernier, ont passé quelques heures à l'INSTRAW.

• Tatsuro Kunugi, Assistante du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), nous a fait une visite de courtoisie.

• Dans le but de renforcer la coopération entre l'INSTRAW et le Service de liaison ONU-ONG de Genève, Thierry Lemaesquier a rencontré la Directrice et plusieurs fonctionnaires de l'Institut.

• Carmen Bernadó, peintre espagnole installée en République dominicaine, a été informée de l'initiative de l'INSTRAW visant à diffuser les oeuvres des artistes dominicaines.

• Le Dr Mahendra Prasad Shrestha est venu en février 1990 pour un stage de trois mois à l'INSTRAW afin de travailler dans le domaine des femmes et du développement. Le Dr Shrestha est administrateur de programme au bureau du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) de Katmandou (Népal).

• Deux autres stagiaires ont fait des séjours à l'INSTRAW cet hiver. Pilar González Laso était envoyée par l'Instituto de la Mujer — point focal de l'INSTRAW en Espagne — afin de se familiariser avec le travail de l'Institut et renforcer la collaboration entre les deux institutions. Mme González Laso est chef de planification au Département des affaires internationales de la Croix Rouge espagnole et son séjour ici s'est effectué dans le cadre du premier cours sur Les femmes et la coopération internationale au développement qu'organise actuellement l'Institut.

• La Verne Hargett, anthropologue résidant à New York, a également fait un stage à l'Institut grâce à une bourse de l'US Council for INSTRAW. Mme Hargett collabore actuellement à quelques-unes des recherches de l'Institut.

• Gladys Lama et Fidelina Pimentel de l'Association dominicaine des femmes cadres de l'industrie touristique ont fait une visite de travail à l'INSTRAW en vue de diversifier leurs activités. □

La nouvelle sous-directrice d'INSTRAW



Eleni Stamiris, originaire d'Athènes (Grèce), est depuis février 1990 la nouvelle Sous-Directrice de l'INSTRAW. Elle apporte à l'Institut ses nombreuses années d'expérience dans le domaine des études et des recherches sur les femmes, et notamment trois années où elle a été membre du Conseil d'administration de l'Institut, de 1983 à 1986.

De 1982 à 1989, Mme Stamiris a été Directrice de l'Institut des femmes du bassin méditerranéen à Athènes. Organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, l'Institut s'occupe des questions et problèmes des femmes des pays méditerranéens à travers ses programmes de recherche, information et documentation, d'études relatives aux femmes, la paix et la solution des conflits, ainsi que de formation à l'intention des femmes des pays en développement.

La carrière professionnelle de Mme Stamiris, à la fois variée et impressionnante, s'est étendue également à l'enseignement de la sociologie et de l'anthropologie sociale, la production pour la télévision, l'organisation communautaire et les services d'immigration. Elle est membre du Conseil d'administration du Réseau européen de coopération scientifique et technique pour les études sur les femmes, de Women's International Studies Europe (WISE), etc... Elle a participé à de nombreuses réunions et commissions internationales.

Stamiris a obtenu une licence de philosophie avec mention à l'Université Concordia de Montréal, une maîtrise en anthropologie sociale à l'Université de New York et un diplôme de gestion à l'Université Carleton d'Ottawa.

Parmi ses travaux de recherche et ses publications, on peut citer ceux sur la participation des femmes aux décisions politiques, sur le mouvement des femmes en Grèce, ainsi que ceux sur les immigrantes et les femmes rurales.

Mariée, Mme. Stamiris a une fille. □

Anciens membres du Conseil d'administration de l'INSTRAW

INES ALBERDI (Espagne)
(1986-1989)

GULZAR BANO (Pakistan)
(1979-1985)

ESTER BOSERUP (Danemark)
(1979-1985)

MARCELLE DEVAUD (France)
(1979-1984)

INGRID EIDE (Norvège)
(1985-1987)

SUAD IBRAHIM EISSA (Soudan)
(1983-1986)

VILMA ESPIN DE CASTRO (Cuba)
(1979-1985)

EMMANUEL ESQUEA GUERRERO (République dominicaine)
(1979-1982)

AZIZA HUSSEIN (Egypte)
(1979-1984)

MARIA LAVALLE URBINA (Mexique)
(1983-1986)

ZHOR LAZRAC (Maroc)
(1984-1987)

LILY MONZE (Zambie)
(1979-1982)

SIGA SEYE (Sénégal)
(1986-1989)

LIN SHANGZHEN (Chine)
(1986-1988)

ELENI STAMIRIS (Grèce)
(1983-1986)

NOBUKO TAKAHASHI (Japon)
(1979-1984)

IRENE TINKER (Etats-Unis)
(1979-1983)

VIDA TOMSIC (Yougoslavie)
(1979-1985)

BERTA TORRIJOS DE AROSEMENA (Panama)
(1986-1989)

DELPHINE TSANGA (Cameroun)
(1979-1985)

Conseil D'Administration

DANIELA COLOMBO
Italie

FABIOLA CUVI ORTIZ
Equateur

HAWA DIALLO
Mali

PENELOPE RUTH FENWICK
Nouvelle-Zélande

TAWHIDA OSMAN HADRA
Soudan

ELENA ATANASSOVA LAGADINOVA
Bulgarie

ACHIE SUDIARTI LUHULIMA
Indonésie

GULE AFRUZ MAHBUB
Bangladesh

VICTORIA N. OKOBI
Nigéria

VIRGINIA OLIVO DE CELLI
Vénézuéla

KRISTIN TORNES
Norvège

Membres de droit

Un représentant du Secrétaire général
La Directrice de l'Institut
Des représentants des cinq Commissions
économiques régionales des Nations Unies
Une représentante du Gouvernement
de la République dominicaine

Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme

INSTRAW

nouvelles INSTRAW
FEMMES ET DÉVELOPPEMENT

Le but principal d'*INSTRAW Nouvelles* est de relater le travail accompli par l'Institut afin d'indiquer les tendances de la recherche, de diffuser du matériel de formation et de créer ainsi des réseaux pour la problématique des femmes dans le développement au niveau mondial. La politique éditoriale de l'INSTRAW est de sélectionner des événements, des actualités et des articles directement liés à ses programmes et à ses actions connexes.

INSTRAW Nouvelles vise à informer les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les centres de recherche, les groupes féminins et toutes les personnes intéressées aux dernières nouvelles et activités de l'INSTRAW dans le domaine des femmes et du développement.

INSTRAW Nouvelles, publié en anglais, en espagnol et en français, circule à 14.500 exemplaires.

Veuillez adresser les demandes d'information, et changements d'adresse à :

INSTRAW, Boîte postale 21747,
Saint-Domingue, République dominicaine,
téléphone (809) 685-2111, télécopie (809) 685-2117
télex (326) 4280 WAR SD.

Bureau d'appui à New York :
Bureau S-3094, Nations Unies,
New York, N.Y. 10017,
téléphone (212) 963-5684; télécopie (212) 963-2978.

Les articles d'*INSTRAW Nouvelles* peuvent être reproduits à condition de citer leur source.

Les lettres et commentaires des lecteurs et lectrices sont les bienvenus.

L'INSTRAW se réserve le droit d'abréger des textes en fonction de l'espace disponible.

Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme

INSTRAW

nouvelles INSTRAW
FEMMES ET DÉVELOPPEMENT

Le but principal d'*INSTRAW Nouvelles* est de relater le travail accompli par l'Institut afin d'indiquer les tendances de la recherche, de diffuser du matériel de formation et de créer ainsi des réseaux pour la problématique des femmes dans le développement au niveau mondial. La politique éditoriale de l'INSTRAW est de sélectionner des événements, des actualités et des articles directement liés à ses programmes et à ses actions connexes.

INSTRAW Nouvelles vise à informer les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les centres de recherche, les groupes féminins et toutes les personnes intéressées aux dernières nouvelles et activités de l'INSTRAW dans le domaine des femmes et du développement.

INSTRAW Nouvelles, publié en anglais, en espagnol et en français, circule à 14.500 exemplaires.

Veuillez adresser les demandes d'information, et changements d'adresse à:

INSTRAW, Boîte postale 21747,
Saint-Domingue, République dominicaine,
téléphone (809) 685-2111, télécopie (809) 685-2117
télex (326) 4280 WAR SD.

Bureau d'appui à New York:
Bureau S-3094, Nations Unies,
New York, N.Y. 10017,
téléphone (212) 963-5684; télécopie (212) 963-2978.

Les articles d'*INSTRAW Nouvelles* peuvent être reproduits à condition de citer leur source.

Les lettres et commentaires des lecteurs et lectrices sont les bienvenus.

L'INSTRAW se réserve le droit d'abrégé des textes en fonction de l'espace disponible.